

02

**comptes
annuels
2018**

2.1 Bilans aux 31 décembre 2018 et 2017

Données en milliers d'euros

ACTIF	Notes de l'annexe	31/12/2018	31/12/2017
ACTIVO NO CORRIENTE		388 405	388 461
Immobilisations incorporelles	(Note 5)	23	2
Immobilisations corporelles	(Note 6)	151 652	158 125
Terrains et constructions		45 161	46 096
Installations techniques et autres immobilisations corporelles		104 505	107 887
Immobilisations en cours et avances		1 986	4 142
Investissements dans des entreprises du Groupe et partenaires à long terme		217 219	214 209
Instruments de capitaux	(Note 7.3)	110 922	102 030
Créances à des entreprises	(Note 7.1.2)	106 297	112 179
Investissements financiers à long terme	(Note 7.1.2)	2 998	3 288
Créances à des tiers		2 443	2 731
Autres actifs financiers		555	557
Actifs d'impôts différés	(Note 11)	16 513	12 837
ACTIF COURANT		353 363	327 499
Actifs non courants conservés pour la vente		200	200
Stocks	(Note 8)	70 110	47 751
Clients et autres débiteurs		83 800	85 003
Ventes et prestations de services	(Note 7.1.2)	23 364	23 066
Clients, entreprises du Groupe et entreprises partenaires	(Note 7.1.2 et 17.1)	48 556	51 928
Débiteurs variés	(Note 7.1.2)	5 423	6 505
Personnel	(Note 7.1.2)	39	37
Autres créances auprès des Administrations publiques	(Note 11)	6 418	3 467
Investissements dans des entreprises du Groupe et entreprises partenaires à court terme		176 694	176 406
Instruments de capitaux	(Note 7.3)	-	8 268
Créances à court terme à des entreprises du Groupe et à des entreprises partenaires	(Note 7.1.2 et 17.1)	136 242	122 353
Autres actifs financiers	(Note 7.1.2 et 17.1)	40 452	45 785
Investissements financiers à court terme	(Note 7.1.2)	560	877
Créances à des entreprises		44	62
Autres actifs financiers		516	815
Régularisations à court terme		1 355	2 572
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	(Note 7.1.1)	20 644	14 690
TOTAL ACTIF		741 768	715 960

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat, les tableaux des variations des capitaux propres, les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 19 notes.

Données en milliers d'euros

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Notes de l'annexe	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		271 421	298 547
Autres fonds propres	(Note 7.4)	269 681	299 223
Capital		54 452	54 452
Capital émis		54 452	54 452
Prime d'émission		204	204
Réserves		270 892	283 026
Réserves légales et réserves statutaires		20 147	20 147
Autres réserves		250 745	262 879
Résultats négatifs d'exercices précédents		(38 459)	(35 587)
Résultat de l'exercice		(17 408)	(2 872)
Ajustements pour variations de valeur		(360)	(802)
Subventions, dons et legs reçus	(Note 15)	2 100	126
PASSIF NON COURANT		236 413	95 729
Provisions à long terme	(Note 12)	41 533	41 675
Actions environnementales		41 533	41 675
Dettes à long terme		192 985	39 020
Dettes auprès d'établissements de crédit	(Note 7.2.1.a)	158 956	3 311
Dettes de location-financement	(Note 7.2.1.a)	56	382
Dérivés	(Note 7.2.2)	541	1 131
Autres passifs financiers	(Note 7.2.1.b)	33 432	34 196
Dettes auprès des entreprises du Groupe et des entreprises partenaires à long terme	(Note 17.1)	-	13 727
Passifs d'impôts différés	(Note 11)	1 895	1 307
PASSIF COURANT		233 934	321 684
Provisions à court terme	(Note 12)	14 590	6 812
Dettes à court terme		25 464	154 954
Dettes auprès d'établissements de crédit	(Note 7.2.1.a)	17 590	145 617
Dettes de location-financement	(Note 7.2.1.a)	383	309
Autres passifs financiers	(Note 7.2.1)	7 491	9 028
Dettes auprès des entreprises du Groupe et des entreprises partenaires à court terme	(Note 7.2.1 et 17.1)	32 846	30 222
Dettes fournisseurs et autres débiteurs		156 624	127 393
Fournisseurs	(Note 7.2.1)	46 997	45 481
Fournisseurs, entreprises du Groupe et entreprises partenaires	(Note 7.2.1 et 17.1)	93 694	65 676
Dettes diverses	(Note 7.2.1)	13 809	14 569
Charge de personnel (rémunérations à payer)	(Note 7.2.1)	542	80
Autres dettes auprès des Administrations publiques	(Note 11)	1 582	1 587
Régularisations à court terme		4 410	2 303
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		741 768	715 960

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat, les tableaux des variations des capitaux propres, les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 19 notes.

2.2 Comptes de résultat des exercices 2018 et 2017

Données en milliers d'euros

	Notes de l'annexe	2018	2017
Montant net du chiffre d'affaires	(Note 19)	551 010	530 615
Ventes nettes		551 010	530 615
Variation de stocks de produits finis et en cours de fabrication		6 662	(2 242)
Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif		(93)	1 684
Stocks	(Note 13 a)	(377 132)	(349 268)
Consommations de marchandises		(100 571)	(105 288)
Consommation de matières premières et d'autres matières consommables		(276 561)	(243 980)
Autres produits d'exploitation		10 626	8 704
Produits accessoires et autres de gestion courante		1 685	2 689
Subventions d'exploitation transférées au résultat de l'exercice		8 941	6 015
Frais de personnel	(Note 13 b)	(50 495)	(49 486)
Appointements, salaires et assimilés		(38 217)	(37 503)
Charges sociales		(12 278)	(11 983)
Autres charges d'exploitation		(130 045)	(123 843)
Services extérieurs		(113 858)	(115 076)
Impôts		(2 102)	(2 306)
Autres charges de gestion courante		(14 085)	(6 461)
Amortissement des immobilisations	(Notes 5 y 6)	(17 030)	(16 560)
Imputation de subventions des immobilisations non financières et autres		299	95
Perte de valeur et résultat de cessions des immobilisations		-	473
Résultat de cessions et autres		-	473
Autres résultats (Note 13.f)		(2 075)	(448)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(8 273)	(276)
Produits financiers	(Note 13 e)	13 094	11 366
Prises de participation dans des instruments de patrimoine d'entreprises du Groupe et d'entreprises partenaires		4 099	2 550
Titres négociables et instruments financiers, entreprises du Groupe et entreprises partenaires		8 900	8 732
Produits de titres négociables et autres instruments financiers de tiers		95	84
Frais financiers	(Note 13 e)	(16 338)	(10 783)
Dettes auprès d'entreprises du Groupe et d'entreprises partenaires		(2 896)	(1 163)
Dettes auprès de tiers		(13 442)	(9 620)
Différences de change	(Note 10)	12	722
Perte de valeur et résultats de cessions d'instruments financiers		(7 564)	(1 073)
Pertes de valeur	(Note 7.3)	(7 167)	(1 073)
Pertes		(397)	-
RÉSULTAT FINANCIER		(10 796)	232
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		(19 069)	(44)
Impôts sur les bénéfices	(Note 11)	1 661	(2 828)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE ISSU D'OPÉRATIONS CONTINUES		(17 408)	(2 872)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(17 408)	(2 872)

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat, les tableaux des variations des capitaux propres, les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 19 notes.

2.3 Tableau de variations des capitaux propres

a) État des produits et des charges comptabilisés des exercices 2018 et 2017

Données en milliers d'euros

	2018	2017
RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT	(17 408)	(2 872)
Produits et charges directement imputés aux capitaux propres		
Pour couvertures de flux de trésorerie	(541)	(1 131)
Subventions	10 877	5 714
Effet imposable	(2 584)	(1 145)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES DIRECTEMENT IMPUTÉS AUX CAPITAUX PROPRES	7 752	3 438
Transferts au compte de résultat		
Pour couvertures de flux de trésorerie	1 131	1 582
Subventions	(8 245)	(5 810)
Effet imposable	1 778	1 057
TOTAL TRANSFERTS AU COMPTE DE RÉSULTAT	(5 336)	(3 171)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	(14 992)	(2 605)

b) Tableau des variations des capitaux propres des exercices 2018 et 2017

Données en milliers d'euros

	Capital émis	Prime d'émission	Réserves	Résultats négatifs d'exercices précédents	Résultat de l'exercice	Ajustements pour variations de valeur	Subventions	Total
SOLDE 01/01/2017	54 452	204	283 759	-	(35 587)	(1 140)	197	301 885
Total produits et charges comptabilisés	-	-	-	-	(2 872)	338	(71)	(2 605)
Autres variations des capitaux propres	-	-	(733)	(35 587)	35 587	-	-	(733)
Affectation du résultat (Note 3)	-	-	-	(35 587)	35 587	-	-	-
Autres variations (Note 7.4)	-	-	(733)	-	-	-	-	(733)
SOLDE AU 31/12/2017	54 452	204	283 026	(35 587)	(2 872)	(802)	126	298 547
Ajustements pour changements de critère (Note 2.e)	-	-	(2 134)	-	-	-	-	(2 134)
SOLDE AU 1/01/2018	54 452	204	280 892	(35 587)	(2 872)	(802)	126	296 413
Total produits et charges comptabilisés	-	-	-	-	(17 408)	442	1 974	(14 992)
Opérations avec associés ou propriétaires	-	-	(10 000)	-	-	-	-	(10 000)
Affectation du résultat (Note 3)	-	-	(10 000)	-	-	-	-	(10 000)
Autres variations des capitaux propres	-	-	-	(2 872)	2 872	-	-	-
Affectation du résultat (Note 3)	-	-	-	(2 872)	2 872	-	-	-
SALDO 31/12/2018	54 452	204	270 892	(38 459)	(17 408)	(360)	2 100	271 421

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat, les tableaux des variations des capitaux propres, les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 19 notes.

2.4 Tableaux des flux de trésorerie des exercices 2018 et 2017

Données en milliers d'euros

	2018	2017
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat de l'exercice avant impôts	(19 069)	(44)
Ajustements du résultat	33 510	16 508
Amortissement des immobilisations	17 030	16 560
Correction d'évaluation pour dépréciation	7 170	1 073
Imputation de subventions	(299)	(5 810)
Résultats de diminutions et de cessions d'immobilisations	394	(473)
Produits financiers	(13 094)	(11 366)
Frais financiers	16 338	10 783
Différences de change	(169)	(722)
Autres produits et charges	6 140	6 463
Variations dans le capital courant	(13 020)	(2 829)
Stocks	(14 654)	364
Clients et autres débiteurs	(6 238)	7 786
Autres actifs courants	(9 336)	(10 415)
Dettes fournisseurs et autres débiteurs	20 301	3 261
Autres passifs courants	(573)	(3 923)
Autres actifs et passifs financiers non courants	(2 520)	98
Autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(13 559)	(3 994)
Paiement d'intérêts	(15 613)	(10 783)
Encaissement de dividendes	1 778	2 550
Encaissement d'intérêts	276	4 420
Autres paiements (encaissements)	-	(181)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(12 138)	9 641
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Paiements au titre d'investissements	(12 334)	(28 134)
Entreprises du Groupe et entreprises partenaires	(1 194)	(1 500)
Immobilisations incorporelles	(22)	-
Immobilisations corporelles	(10 556)	(26 433)
Autres actifs financiers	(562)	(201)
Encaissements liés à des désinvestissements	458	23 073
Immobilisations corporelles	-	686
Entreprises du Groupe et entreprises partenaires	-	22 300
Autres actifs financiers	458	87
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(11 876)	(5 061)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Paiements et encaissements d'instruments de capitaux	2 715	338
Subventions, dons et legs	2 273	-
Ajustements pour variations de valeur	442	338
Paiements et encaissements d'instruments de passif financier	27 100	(39 903)
Dettes auprès d'établissements de crédit	27 366	(50 866)
Dettes auprès d'entreprises du Groupe et d'entreprises partenaires	2 624	16 172
Autres dettes	(2 890)	(5 209)
Paiements de dividendes	(16)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	29 799	(39 565)
Effet des variations des taux de change	169	722
AUMENTO/DISMINUCIÓN NETA DEL EFECTIVO O EQUIVALENTES	5 954	(34 263)
Efectivo o equivalentes al comienzo del ejercicio	14 690	48 953
Efectivo o equivalentes al final del ejercicio	20 644	14 690

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat, les tableaux des variations des capitaux propres, les tableaux des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 19 notes.

Tableau des notes de l'annexe

1. Constitution, activité et régime juridique de la société	7
2. Règles de présentation des comptes annuels	7
3. Affectation du résultat.....	9
4. Normes d'évaluation.....	10
5. Immobilisations incorporelles	21
6. Immobilisations corporelles	22
7. Instruments financiers	27
7.1. Actifs financiers.....	27
7.2. Passifs financiers	31
7.3. Entreprises du groupe et entreprises partenaires	40
7.4. Capitaux propres	46
8. Stocks	48
9. Information sur les reports de paiement à des fournisseurs. Troisième disposition additionnelle. « devoir d'information » de la loi 15/2010, du 5 juillet 2010	49

10. Devises étrangères	49
11. Situation fiscale	50
12. Provisions et imprévus	55
13. Produits et charges	57
14. Information sur l'environnement	60
15. Subventions	61
16. Événements survenus a posteriori	61
17. Opérations avec des sociétés liées	62
18. Autre information.....	66
19. Information segmentée	67

2.5 Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2018

Note 1. Constitution, activité et régime juridique de la Société

a) Constitution et siège social

Fertiberia, S.A., ci-après dénommée Fertiberia ou la Société, est une entité commerciale issue de la fusion par absorption des sociétés Fertiberia, S.L. et La Industrial Química de Zaragoza, S.A. (Sociétés absorbées) par Fesa Fertilizantes Españoles, S.A. (Société absorbante) selon l'acte authentique de fusion du 5 juin 1997, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Madrid le 30 juillet 1997.

La Société a son domicile social à Madrid, Torre Espacio, Planta 48 – Paseo de la Castellana, 259 D. Elle a été constituée en société anonyme pour une durée illimitée le 20 juillet 1966 sous le nom de « Cros Fertiberia, S.A. », modifié le 20 juin 1972, devenant « Fosfórico Español, S.A. » et à nouveau modifié le 23 janvier 1989 devenant « Fesa Fertilizantes Españoles, S.A. », et elle a finalement pris le nom actuel, « Fertiberia, S.A. », le 5 juin 1997 après le processus de fusion ci-devant décrit.

b) Activités

Ses activités portent sur la fabrication et la commercialisation de toute sorte de produits chimiques en général, acides, surtout sulfuriques et phosphoriques, engrais et tout autre produit utile pour l'agriculture tout comme toute sorte de produits dérivés des précédents, de matières directement ou indirectement nécessaires ou appropriées pour leur préparation, conservation et transformation et, en général, la commercialisation des uns et des autres ainsi que toute autre activité liée audit objet social.

c) Régimen legal

La Société est régie par ses statuts et par la loi sur les sociétés de capitaux actuellement en vigueur.

Note 2. Règles de présentation des comptes annuels

a) Image fidèle

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été obtenus à partir des registres comptables de la Société et ont été préparés conformément à la législation commerciale en vigueur et aux principes comptables définis dans le Plan comptable général approuvé par le décret royal 1514/2007, du 16 novembre 2007, en appliquant les modifications apportées dans ce dernier par le décret royal 1159/2010 et par le décret royal 602/2016, afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société ainsi que d'assurer la véracité des flux inclus dans le tableau des flux de trésorerie.

Les comptes annuels ont été obtenus des registres comptables de la Société, modifiés en 1996 par les effets de l'actualisation de bilans effectuée en application du décret-loi royal 7/1996, du 7 juin 1996, et sont présentés conformément à la législation commerciale et comptable en vigueur en Espagne.

Étant donné que les comptes annuels de la Société seront intégrés dans les comptes annuels consolidés du Groupe de Sociétés dont le Grupo Villar Mir, S.A.U. (GVM) est à la tête, domiciliée à Madrid, la société n'est pas tenue de présenter des comptes annuels consolidés. Cela dit, la Société prépare ses états financiers consolidés IFRS depuis l'exercice 2009.

b) Principes comptables appliqués

Les comptes annuels ci-joints ont été préparés conformément aux règles comptables du Code du commerce et du Plan comptable général.

c) Comparaison de l'information

Suivant la législation commerciale, le Conseil d'administration présente, aux fins de comparaison, chacune des rubriques du bilan, du compte de résultat, du tableau de variation des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2018 et celles se rapportant à l'exercice précédent.

d) Établissement des comptes annuels

Suivant la réglementation en vigueur en matière comptable, les comptes annuels sont exprimés en milliers d'euros.

e) Changements de critères comptables

Au cours de l'exercice 2018, la Société a modifié le critère de comptabilisation de ventes et de coûts de vente pour l'adapter à la nouvelle réglementation sur la comptabilisation des produits qui entrera en vigueur au cours des prochains exercices. L'impact de ce changement de critère n'a pas été déterminant, ayant entraîné une diminution des ventes de l'ordre de 1,781 million d'euros et une plus grande marge à la hauteur de 341 000 euros au cours de l'exercice 2018, et un impact cumulé négatif sur les réserves à l'ouverture de l'exercice 2018 à la hauteur de 2,134 millions d'euros.

f) Responsabilité de l'information et des estimations réalisées

L'information contenue dans les présents comptes annuels relève de la seule responsabilité du Conseil d'administration de la Société. Dans les présents comptes annuels, nous avons eu recours à des estimations pour évaluer certains actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y sont enregistrés. Ces estimations concernent notamment :

- L'évaluation des pertes de valeur de certains actifs corporels et d'instruments financiers (voir notes 4.b et 4.c).
- La durée de vie utile des actifs corporels (voir note 4.b).
- Calcul de provisions et d'imprévus (voir note 4.i).
- Possibilité de récupération des impôts différés d'actif (voir note 4.g).

Bien que ces estimations aient été faites sur la base de la meilleure information disponible en date d'élaboration des comptes annuels, il est possible que des événements ultérieurs puissent obliger à les modifier dans de prochains exercices.

g) Éléments critiques d'évaluation et d'estimation de l'incertitude

En date d'élaboration des présents comptes, les administrateurs évaluent la capacité de la Société à poursuivre ses opérations et, par conséquent, à respecter le principe d'entreprise en activité. En ce sens, le secteur dans lequel la Société opère présente un fort composant cyclique à l'échelle mondiale, qui s'est trouvé au cours des trois dernières années dans une phase basse de ce cycle, ce qui explique que la Société a affiché des pertes durant les derniers exercices. Dans ce contexte, en clôture de l'exercice 2017, la Société ne respectait pas les ratios définis dans le contrat du crédit syndiqué antérieur, raison pour laquelle la dette a été reclassée à court terme étant donné que, selon les stipulations dudit contrat de crédit, les établissements bancaires pouvaient réclamer l'amortissement anticipé obligatoire de ce crédit. Cela dit, tout comme cela est indiqué dans la note 7.2.1.a, la Société a refinancé durant l'exercice 2018 le crédit syndiqué qu'elle avait auprès de divers établissements bancaires, en signant un nouveau crédit syndiqué à la hauteur de 73,9 millions d'euros et un autre crédit à la hauteur de 76,1 millions d'euros avec le fonds Kartesia, venant respectivement à échéance en 2023 et en 2024, ce qui renforce sa situation financière face aux années à venir. L'échéance de ces emprunts à long terme est conditionnée au maintien de certains ratios par le Groupe Fertiberia ainsi qu'au respect de certaines obligations définies dans les contrats de financement tant en clôture de l'exercice 2018 que pendant la durée du contrat (voir note 7.2.1.a). En ce sens, la Société a préparé un plan stratégique d'affaires pour la période 2019-2023, basé sur le développement déjà amorcé depuis quelques années dans un agenda de diversification vers des produits de plus en plus différenciés et qui produisent de plus grandes marges, avec l'application de mesures d'efficacité dans tous les domaines de gestion de la Société (industriels, logistiques, fonds de roulement, etc.). De plus, de nombreux indicateurs comme la progressive réduction de la capacité installée au niveau mondial, la réduction des exportations chinoises, l'augmentation de la demande de pays comme l'Inde et le Brésil, la stabilisation des inventaires de produits agricoles et le renforcement des marchés des « commodities » sont l'indice d'une évidente reprise du secteur dans lequel opère la Société. Sur la base de ce plan stratégique, et après avoir évalué les différents scénarios, de l'avis des administrateurs, la Société devrait atteindre les objectifs stratégiques fixés et elle devrait respecter les ratios et les obligations définis dans les deux contrats de financement pour l'exercice 2019. C'est pour cette raison que les administrateurs jugent qu'il est pertinent de présenter les présents comptes annuels conformément au principe d'entreprise en activité.

Note 3. Affectation du résultat

La proposition d'affectation du résultat des exercices 2018 et 2017, faite par les administrateurs afin d'être soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, est celle qui est indiquée ci-après :

Milliers d'euros	2018	2017
Base de répartition :		
Bénéfice (perte) obtenu durant l'exercice	(17 408)	(2 872)
	(17 408)	(2 872)
Affectation		
Résultats négatifs d'exercices précédents	(17 408)	(2 872)
	(17 408)	(2 872)

Dividendes

En date du 11 juin 2018, l'assemblée générale des actionnaires de Fertiberia, S.A. a décidé de répartir un dividende de 10 millions d'euros à charge des réserves libres. Le paiement du dividende qui revient à l'actionnaire majoritaire, Grupo Villar Mir, S.A., à la hauteur de 9,983 millions d'euros, a été fait par la compensation de soldes débiteurs existant entre les deux compagnies en vertu du contrat de crédit décrit dans la note 7.1.2. Au cours de l'exercice 2017, il n'y a eu aucun accord de répartition de dividendes.

Limitation à la répartition de dividendes

Conformément aux prescriptions de la législation en vigueur, les dividendes se rapportant au résultat de l'exercice ou aux réserves à libre disposition ne pourront être partagés que si la valeur des capitaux propres n'est pas ou, à la suite de la répartition, ne s'avère pas inférieure au capital social. Ainsi, les bénéfices directement imputés aux capitaux propres ne pourront faire l'objet de répartition.

On ne doit pas répartir des dividendes qui réduisent le montant des réserves disponibles en deçà du total des soldes de recherche et développement qui figurent dans l'actif du bilan.

Note 4. Normas de valoración

Les principales règles d'évaluation suivies par la Société dans l'établissement de ses comptes annuels pour l'exercice 2018, conformément à ce qui est prescrit dans le Plan comptable général, ont été les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Sous ce poste figurent fondamentalement :

- Le coût du droit d'utilisation des installations de dérivation d'eau des réservoirs de Jándula et de Montoro au parc industriel de Puertollano, effectuées par d'autres entreprises et acquises par la Société, était totalement amorti en date du 31 décembre 2018 (Note 5).

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au prix coûtant actualisé conformément aux dispositions du décret-loi royal 7/1996, du 7 juin 1996. Les plus-values ou les augmentations de valeur résultant des opérations d'actualisation sont amorties de façon linéaire dans les périodes qui restent avant la conclusion de la durée de vie des éléments de patrimoine.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des éléments de l'actif, qui sont les suivants :

	Durée de vie (années)	Pourcentage annuel
Constructions	50	2%
Installations techniques et machinerie	15-25	4% - 6%
Pièces de rechange pour immobilisations	15-25	4% - 6%
Autres installations	10-20	5% - 10%
Autres immobilisations corporelles	10-15	6% - 10%

Les frais de conservation et de maintenance qui ne constituent pas une amélioration ou qui ne prolongent pas la durée de vie des éléments des immobilisations corporelles sont imputés au compte de résultat de l'exercice où ils sont engagés.

Le montant équivalant aux coûts estimés pour de grandes réparations est amorti de façon différente du reste de l'élément concerné, à savoir durant toute la période jusqu'à la prochaine grande réparation. Au moment où la grande réparation est faite, son coût est enregistré à la valeur comptable des immobilisations comme un remplacement et est en même temps décomptabilisé tout montant associé à la réparation préalablement enregistrée qui pourrait demeurer dans la valeur comptable des immobilisations en question. La valeur nette comptable associée à de grandes réparations qui est incluse dans les postes « Installations techniques » et « Machinerie » est de 11,28 millions d'euros (12,357 millions d'euros au cours de l'exercice précédent) et est amortie dans des périodes établies entre 4 et 10 ans.

À la clôture de l'exercice, la Société évalue s'il y a des indices de perte de valeur d'un élément des immobilisations corporelles ou d'une unité produisant une augmentation de trésorerie, auquel cas, les montants récupérables sont évalués et les corrections d'évaluation nécessaires sont apportées.

Instruments financiers

Les immobilisations financières comprennent essentiellement des crédits à long terme et des prises de participation dans des entreprises du Groupe et des entreprises partenaires.

La Société n'enregistre un instrument financier dans son bilan que lorsque celle-ci devient une partie obligée dans le contrat ou l'accord en question, conformément aux clauses du contrat.

La Société établit le classement de ses actifs financiers au moment de leur enregistrement initial et, lorsque cela est permis et approprié, elle réévalue cette classification à la clôture de chaque bilan.

Les instruments financiers, aux fins d'évaluation, sont classés dans l'une des catégories suivantes:

1. Prêts et créances et débits et dettes.
2. Autres actifs et passifs financiers à valeur raisonnable avec modifications dans le compte de résultat.
3. Investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et d'entreprises associées.

Prêts et créances, débits et dettes

Prêts et créances

Cette catégorie se divise comme suit :

- a) Créances pour opérations commerciales : actifs financiers issus de vente de biens et de prestation de services dans le cadre d'opérations courantes.
- b) Créances pour opérations non commerciales : actifs financiers qui, n'étant pas des instruments de capitaux ni des dérivés, ne sont pas d'origine commerciale, dont les encaissements sont des sommes déterminées ou déterminables, et qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Elles n'incluent pas des actifs financiers pour lesquels la Société pourrait ne pas récupérer substantiellement tout l'investissement initial, pour des raisons autres que la perte de la valeur du crédit. Ces dernières sont considérées comme étant disponibles pour la vente.

En suivant la pratique commerciale généralement appliquée, une partie des ventes faites par la Société est instrumentée par des effets commerciaux, acceptés par les clients nationaux et par des envois et des crédits documentaires accordés par des sociétés financières dans le cas de clients étrangers. Dans le bilan ci-joint, les soldes de clients incluent les effets escomptés non échus aux 31 décembre 2018 et 2017, où figure leur contrepartie, pour un même montant, dans le poste « Dettes à court terme - Dettes auprès de sociétés de crédit ».

Par ailleurs, la Société a décomptabilisé du bilan les soldes de clients pour le montant de ces cessions de crédit où le Facteur assume le risque d'insolvabilité (« Affacturage sans recours »). (Note 7.1.2.d).

La perte de valeur sur des prêts et des factures à encaisser se rapporte à la différence entre la valeur comptable et la valeur réelle que les flux de trésorerie futurs vont permettre d'obtenir, selon les prévisions, déduction faite du taux d'intérêt réel calculé au moment de la comptabilisation initiale.

La Société constitue des provisions pour insolvabilités permettant de couvrir les soldes qui ont une certaine ancienneté, les risques inhérents à l'évolution du secteur ou les soldes pour lesquels les circonstances permettent raisonnablement de les considérer comme de créances douteuses.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, la provision pour créances irrécouvrables de la Société s'élève à 3,95 millions d'euros (Note 7.1.2). Cette provision couvre, de façon raisonnable, les pertes qui pourraient se produire en raison du non-recouvrement total ou partiel des dettes à percevoir, déterminées en fonction de l'analyse individuelle de chacun des soldes à recouvrer en cette date.

Débets et dettes

Cette catégorie se divise comme suit :

- a) Débits pour opérations commerciales : passifs financiers venant de l'achat de biens et de services dans les opérations courantes.
- b) Débits pour opérations non commerciales : passifs financiers qui, n'étant pas des instruments dérivés, ne sont pas d'origine commerciale.

Au départ, les actifs et les passifs financiers inclus dans cette catégorie sont évalués selon leur juste valeur, qui est le prix de la transaction et qui équivaut à la juste valeur de la contre-prestation remise plus les coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

Les évaluations postérieures, tant d'actifs que de passifs, sont faites selon leur coût amorti. Les intérêts produits sont comptabilisés dans le compte de résultat, en appliquant la méthode de l'intérêt effectif.

Autres actifs et passifs financiers à juste valeur avec modifications dans le compte de résultat

Dans cette catégorie, on inclut les soldes de trésorerie de la Société tout comme d'autres équivalents de trésorerie se rapportant à des instruments financiers convertibles en liquidités ayant une échéance non supérieure à trois mois.

Investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe et d'entreprises partenaires

Les prises de participation dans des entreprises du Groupe et des entreprises partenaires sont enregistrées à leur prix d'acquisition ou valeur d'apport moins leur dépréciation, équivalente, le cas échéant, à la diminution du patrimoine mise en évidence par lesdites prises de participation.

Au 31 décembre 2018, les provisions de prises de participation dans des entreprises du Groupe et des entreprises partenaires s'élèvent à 104,775 millions d'euros (soit 97,608 millions d'euros lors de l'exercice précédent) (Note 7.3).

Le montant de la correction de l'évaluation est déterminé comme la différence entre la valeur comptable et le montant récupérable, entendu comme la partie proportionnelle des capitaux propres de l'entité détenue, corrigée par les plus-values tacites existantes à la date de l'évaluation, qui se rapportent aux éléments identifiables dans le bilan de l'entité détenue, sauf meilleure constatation. De plus, tout comme cela est indiqué dans la note 7.3, la valeur récupérable de diverses prises de participation dans des entreprises du Groupe a été obtenue par des techniques d'escompte de flux.

Actifs financiers conservés aux fins de négociation

Ce sont ceux qui ont été acquis dans le but de les vendre à court terme ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments financiers gérés conjointement dans le but d'obtenir des gains à court terme.

Les actifs et les passifs financiers conservés pour négocier sont d'abord évalués selon leur juste valeur, qui est le prix de la transaction et qui équivaut à la juste valeur de la contrepartie fournie. Les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Dans les évaluations postérieures, on évaluera leur juste valeur sans déduire les coûts de transaction que leur cession pourrait comporter. Les changements qui se produisent dans la juste valeur sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

c) Couvertures comptables

On considère comme couvertures comptables celles qui ont été désignées comme telles au départ, celles dont on dispose de la documentation sur le rapport de couverture et qui sont considérées très efficaces.

Une couverture est considérée comme étant très efficace si, au début et pendant la durée de vie, on peut considérer de façon prospective que les changements de la valeur raisonnable ou dans les flux de trésorerie de la rubrique couverte, attribuables au risque couvert, sont compensés presque entièrement par les changements dans la valeur raisonnable ou dans les flux de trésorerie de l'instrument de couverture et où, rétrospectivement, les résultats de la couverture ont oscillé dans une fourchette de variation de quatre-vingts à cent vingt-cinq pour cent du résultat de la rubrique couverte.

Dans les couvertures des flux de trésorerie, on couvre l'exposition à la variation des flux de trésorerie qui est attribuée à un risque concret associé aux actifs ou aux passifs enregistrés ou à une transaction prévue fortement probable dans la mesure où cela pourrait affecter le compte de résultat.

La part de gain ou de perte de l'instrument de couverture qui aurait été déterminée comme couverture efficace est enregistrée temporairement dans les capitaux propres, en l'imputant au compte de résultat de l'exercice ou des exercices où l'opération couverte prévue affecte le résultat, à moins que la couverture fasse référence à une transaction prévue qui termine par l'enregistrement d'un actif ou d'un passif non financier, auquel cas les montants enregistrés dans les capitaux propres seront inclus dans le coût de l'actif ou du passif lorsqu'il sera acquis ou assumé.

d) Stocks

Matières premières et auxiliaires

Les stocks de matières premières et auxiliaires sont évalués au prix moyen d'achat.

Pièces de rechange et pièces détachées

Les stocks de pièces de rechange et d'autres matériaux pour la consommation ou le remplacement sont évalués au coût moyen pondéré d'achat.

Produits en cours, semi-finis et finis

Ils sont évalués aux coûts de production qui incluent les matières premières, la main-d'œuvre directe tout comme les coûts directs et indirects de fabrication, en constituant, le cas échéant, une provision pour la différence entre cette valeur et la valeur nette de réalisation si celle-ci était inférieure. Aux 31 décembre 2018 et 2017, il n'y avait pas de perte de valeur provisionnée à ce titre.

Quotas d'émission de gaz à effet de serre.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre par le Plan national d'assignation (EUA) qui sont évalués et imputés aux résultats conformément à ce qui est établi dans la décision du 8 février 2006 de l'Instituto de Contabilidad y Auditoría de Cuentas et la décision du 28 mai 2013 de l'Instituto de Contabilidad y Auditoría de Cuentas.

Les quotas d'émission sont enregistrés dès le début au prix d'achat. Comme il s'agit de quotas acquis sans contrepartie ou pour un montant substantiellement inférieur à leur valeur de marché, on enregistre une entrée directement imputée aux capitaux propres au début de l'exercice naturel auquel il se rapporte, qui doit faire l'objet d'un transfert au compte de résultat à mesure que se fait l'imputation des frais en raison des émissions associées aux quotas reçus sans contrepartie.

Les quotas d'émission ne sont pas amortis. Cela dit, ils sont sujets aux corrections d'évaluation pour perte de valeur qui seraient nécessaires.

Ces actifs sont décomptabilisés du bilan au moment de leur cession à des tiers, à leur livraison ou à leur expiration.

L'émission de gaz à effet de serre donne lieu à l'enregistrement d'une dépense dans le compte de résultat de l'exercice et de la provision concernée, étant donné qu'il s'agit d'une dépense de l'exercice, clairement précisée en ce qui concerne la nature, mais qui, en date de clôture, est indéterminée en ce qui a trait au montant exact. Cette provision est conservée jusqu'au moment où l'entreprise doit annuler l'obligation par la remise des quotas en question.

Le montant de ces dépenses et celui de la provision corrélative sont déterminés en considérant que l'obligation sera annulée :

- a) D'abord, par les quotas d'émission obtenus par une assignation envisagée dans le régime d'émissions auxquelles l'entreprise ou ses installations sont affectées, qui devront être imputés aux émissions produites en proportion aux émissions totales prévues pour la période complète pour laquelle ces quotas ont été accordés. La dépense se rapportant à cette partie de l'obligation sera quantifiée en fonction de la valeur comptable des quotas d'émission transférés.
- b) Puis, par les autres quotas d'émission qui figurent dans le bilan de l'entreprise. La dépense se rapportant à cette partie de l'obligation sera quantifiée, règle générale, conformément à la méthode du prix moyen pondéré de ces quotas d'émission.

- c) Dans l'éventualité où l'émission oblige la Société à acquérir ou à obtenir des quotas d'émission, parce que les émissions produites dépassent celles qui peuvent être annulées que ce soit par les quotas accordés qui sont imputables à ces émissions ou par les autres quotas d'émission, acquis ou obtenus, qu'aurait la Société, on considère aussi la dépense qui se rapporte au déficit de quotas. Cette dépense est déterminée conformément à la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour couvrir le déficit de quotas.

Les dépenses d'émission de gaz figurent dans la rubrique 7. «Autres frais de gestion courante» du compte de résultat et les provisions associées figurent dans le poste «Provisions à court terme» du passif courant.

L'annulation de la provision et la décomptabilisation de stocks se produisent au cours de l'exercice suivant, lorsque l'annulation des quotas est communiquée au registre administratif concerné.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre acquis dans le but d'être vendus seront comptabilisés conformément aux critères établis dans la règle d'enregistrement et d'évaluation sur des stocks du Plan général comptable.

Lorsque l'utilisation future des quotas n'est pas déterminée au moment de leur inclusion aux capitaux propres de l'entreprise, on les qualifiera de stocks. Le classement initial sera modifié lorsqu'il y a changement de la fonction que les quotas exercent dans l'entreprise.

Les contrats qui sont conservés dans le but de recevoir ou de remettre des quotas d'émission seront comptabilisés en appliquant les critères indiqués dans la règle d'enregistrement et d'évaluation en matière d'instruments financiers.

e) Soldes et transactions en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euros aux taux de change en vigueur le jour de la transaction. Les différences de change survenues durant l'exercice lors des encaissements et des paiements effectifs sont directement comptabilisées comme des charges (pertes) ou des produits (bénéfices) financiers.

Les soldes à encaisser ou à payer en devises sont évalués en clôture de l'exercice conformément au taux de change en vigueur à ce moment-là. La différence est enregistrée dans le compte de résultat.

Les soldes des comptes courants bancaires en devises sont évalués en clôture de l'exercice conformément au taux de change en vigueur à ce moment-là. La différence est enregistrée dans le compte de résultat.

Les soldes débiteurs non commerciaux exprimés en devises se rapportant aux droits d'encaissement issus de la dette de la République fédérale de la Yougoslavie pour la vente d'une usine d'ammoniac (Note 7.1.2.b) n'ont pas été évalués au taux de change en vigueur au moment de l'opération sinon au taux de change en vigueur en clôture de l'exercice 2002, exercice au cours duquel un accord a été conclu pour le refinancement de cette dette.

f) Classement des soldes selon leurs échéances

Le classement entre court et long termes se fait en prenant en considération le délai prévu pour l'échéance, la cession ou l'annulation des obligations et des droits de la Société. Est considérée à long terme une période supérieure à douze (12) mois à compter à partir de la date de clôture de l'exercice.

g) Impôts sur les bénéfiques

L'effet imposable est enregistré dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, en fonction de l'endroit où sont enregistrés les gains ou les pertes qui en sont à l'origine. L'impôt sur les bénéfiques de chaque exercice inclut l'impôt courant et, le cas échéant, les impôts différés.

Le montant de l'impôt courant est la somme à payer par la Société à la suite des règlements de l'impôt.

Les différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs, et leur base fiscale, génèrent les soldes d'impôts différés de l'actif ou du passif qui sont calculés en utilisant les taux d'impôt attendus au moment de leur compensation et conformément à la façon où l'on prévoit rationnellement la récupération ou le paiement de l'actif ou du passif.

Les variations qui se produisent dans l'exercice dans les impôts différés d'actif ou de passif sont enregistrées dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, selon le cas.

Les actifs pour impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il s'avère probable que la Compagnie obtiendra des gains fiscaux futurs qui lui permettront d'appliquer ces actifs.

À chaque clôture de bilan, on analyse la valeur comptable des actifs au titre d'impôts différés enregistrés et on fait les ajustements nécessaires dans le cas où il y a des doutes sur la possibilité de récupération fiscale postérieure.

De plus, à chaque clôture, on évaluera les actifs au titre d'impôt différé non inscrit au bilan et ceux-ci feront l'objet d'une reconnaissance dans la mesure où leur récupération deviendrait probable avec des avantages fiscaux futurs.

h) Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'engagements, c'est-à-dire en fonction du courant réel de biens et de services qu'ils produisent et non pas du moment où intervient le courant monétaire ou financier qui en découle.

Les produits venant de la vente de biens et de la prestation de services sont fixés selon la juste valeur de la contrepartie, reçue ou à recevoir, dérivée de ceux-ci qui, sous réserve de preuves contraires, selon le prix accordé à ces biens ou à ces services, déduction faite du montant de tout escompte, rabais sur le prix ou autres facteurs similaires que la Société peut accorder ainsi que les intérêts inclus dans le nominal des créances.

Les produits provenant de la vente de biens ne sont enregistrés que lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- a) Les risques et les bénéfiques inhérents à la propriété des biens, peu importe s'ils sont cédés juridiquement, sont transférés à l'acheteur.
- b) La gestion courante des biens vendus dans un degré associé n'est habituellement pas conservée, pas plus que le contrôle réel sur ceux-ci n'est pas retenu.
- c) Le montant des produits peut être évalué de façon fiable.
- d) Il est probable que la Société reçoive les bénéfiques ou les rendements économiques issus de la transaction.
- e) Les frais encourus ou devant se produire dans la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

La Société applique le critère selon lequel elle considère que les conditions précédentes étaient respectées au moment où le client passe une commande ferme dans laquelle sont établies les clauses de sauvegarde.

i) Provisions et imprévus

Les obligations existantes à la clôture de l'exercice, issues d'événements passés qui pourraient entraîner des préjudices au patrimoine de la Société et dont le montant et le moment de l'annulation sont indéterminés, seront enregistrées au bilan comme des provisions et seront fixées à la valeur actuelle selon la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour les annuler ou les transférer à un tiers.

Ce poste, où se trouvent les provisions pour responsabilités, inclut le montant estimé pour faire face aux responsabilités probables ou certaines, issues de litiges en cours, d'avaux ou d'autres garanties similaires. Leur dotation se fait au moment où survient la responsabilité ou l'obligation déterminant l'indemnisation ou le paiement.

Les ajustements qui surviennent en raison de l'actualisation de la provision sont enregistrés comme un coût financier lorsqu'ils se produisent. Dans le cas de provisions ayant une échéance inférieure ou égale à un an, et dans la mesure où l'effet financier n'est pas important, aucun type d'escompte n'est appliqué.

De plus, la Société informe, le cas échéant, des imprévus qui ne donnent pas lieu à des provisions.

j) Éléments de patrimoine liés à l'environnement

Selon la décision du 25 mars 2002 de l'Instituto de Contabilidad y Auditoría de Cuentas, les investissements de nature environnementale sont ceux qui sont inclus dans les capitaux propres de la Société pour être utilisés de façon durable dans ses activités et dont le but principal est de limiter l'impact environnemental et la protection et l'amélioration de l'environnement, y compris la réduction ou l'élimination de la pollution future résultant des activités de la Société.

De plus, sont considérées comme des dépenses de nature environnementale celles qui sont engagées pour prévenir, réduire ou réparer les dommages causés à l'environnement, entendu comme milieu naturel, tout comme celles qui sont issues d'engagements environnementaux ou de dispositions légales en matière d'environnement.

k) Subventions

Les subventions en capital non remboursables tout comme les dons et les legs sont évalués selon la juste valeur du montant accordé ou du bien reçu. Au départ, on les impute directement comme des produits dans les capitaux propres et on les enregistre dans le compte de résultat dans la proportion de la dépréciation subie durant la période pour les actifs financés par ces subventions, à moins qu'il ne s'agisse d'actifs sans dépréciation, auquel cas on les imputera au résultat de l'exercice au cours duquel s'est produite la cession ou l'annulation de celles-ci.

Les subventions destinées à l'annulation de dettes sont imputées comme produits de l'exercice dans lequel se produit l'annulation, sauf si les subventions sont reçues en rapport à un financement spécifique, auquel cas on imputera la subvention à l'élément financé.

Les subventions devant être remboursées sont enregistrées comme des dettes à long terme transformables en subventions jusqu'à ce qu'elles deviennent non remboursables.

Les subventions d'exploitation sont incluses aux résultats de l'exercice au moment de leur engagement.

l) Transactions entre sociétés liées

Règle générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction entre sociétés liées sont comptabilisés au moment initial selon leur juste valeur. Si le prix fixé pour une opération diffère de sa valeur raisonnable, la différence est comptabilisée selon la réalité économique de l'opération. L'évaluation postérieure se fera conformément aux prescriptions des normes applicables.

m) Tableau des flux de trésorerie

En ce qui concerne le tableau des flux de trésorerie, les expressions suivantes sont utilisées dans le sens indiqué ci-après :

- Trésorerie ou équivalents de trésorerie : la trésorerie comprend tant les espèces en caisse que les dépôts bancaires à vue. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui font partie de la gestion normale de la trésorerie de la Société, qui sont convertibles en argent liquide, qui ont des échéances initiales non supérieures à trois mois et qui sont sujets à un risque peu élevé de variations de leur valeur.
- Flux de trésorerie : entrées et sorties d'espèces ou d'autres moyens équivalents, c'est-à-dire les investissements à échéance de moins de trois mois à fortes liquidités et à faible risque de variation de leur valeur.
- Activités opérationnelles : activités qui constituent la principale source de revenus ordinaires de la Société ainsi que toutes les autres activités ne pouvant pas être considérées comme un investissement ou un financement.
- Activités d'investissement : activités d'acquisition, de cession ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements n'étant pas considérés comme des espèces ou leurs équivalents.
- Activités de financement : activités donnant lieu à des changements de taille et de composition des capitaux propres et des passifs d'ordre financier.

Note 5. Immobilizado intangible

El detalle y el movimiento de este epígrafe durante el ejercicio 2018 y 2017 son los que se muestran a continuación, en miles de euros:

	31/12/2017	Augmentions	Diminutions	Transferts	31/12/2018
Coût :					
Propriété industrielle	2 691	-	-	-	2 691
Autres immobilisations incorporelles	1 088	22	-	-	1 110
	3 779	22	-	-	3 801
Amortissements cumulés:					
Propriété industrielle	(2 691)	-	-	-	(2 691)
Autres immobilisations incorporelles	(1 086)	(1)	-	-	(1 087)
	(3 777)	(1)	-	-	(3 778)
Montant net des immobilisations incorporelles	2	21	-	-	23

	31/12/2016	Augmentions	Diminutions	Transferts	31/12/2017
Coût :					
Propriété industrielle	2 691	-	-	-	2 691
Autres immobilisations incorporelles	1 088	-	-	-	1 088
	3 779	-	-	-	3 779
Amortissements cumulés:					
Propriété industrielle	(2 691)	-	-	-	(2 691)
Autres immobilisations incorporelles	(1 085)	(1)	-	-	(1 086)
	(3 776)	(1)	-	-	(3 777)
Montant net des immobilisations incorporelles	3	(1)	-	-	2

La propriété intellectuelle inclut le coût du droit d'utilisation des installations de déviation d'eau des réservoirs de Jándula et de Montoro au parc industriel de Puertollano, réalisées par d'autres entreprises, dont la Société a acquis ledit droit. Ce coût est totalement amorti au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017.

Note 6. Immobilisations corporelles

La composition et les mouvements enregistrés dans ce poste au cours des exercices 2018 et 2017 sont les suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2018
Coût :					
Terrains et biens naturels	6 837	-	-	-	6 837
Constructions	64 529	-	-	329	64 858
Installations techniques	236 820	-	(4 329)	10 565	243 056
Pièces de rechange spécifiques	12 650	-	-	-	12 650
Machinerie	53 738	-	-	-	53 738
Outillage	1 098	-	-	-	1 098
Autres installations	56 894	-	(7 982)	1 757	50 669
Mobilier	1 291	-	-	-	1 291
Équipements informatiques	3 273	-	-	3	3 276
Éléments de transport	1 166	-	-	-	1 166
Autres immobilisations corporelles	8 058	-	(4 335)	59	3 782
Avances et immobilisations en cours	4 143	10 556	-	(12 713)	1 986
	450 497	10 556	(16 646)	-	444 407
Amortissements cumulés:					
Constructions	(25 269)	(1 265)	-	-	(26 534)
Installations techniques	(172 081)	(8 077)	4 329	-	(175 829)
Pièces de rechange spécifiques	(11 693)	(220)	-	-	(11 913)
Machinerie	(48 727)	(1 198)	-	-	(49 925)
Outillage	(961)	(19)	-	-	(980)
Autres installations	(21 561)	(5 619)	7 982	-	(19 198)
Mobilier	(1 115)	(95)	-	-	(1 210)
Équipements informatiques	(2 968)	(71)	-	-	(3 039)
Éléments de transport	(777)	(60)	-	-	(837)
Autres immobilisations corporelles	(7 220)	(405)	4 335	-	(3 290)
	(292 372)	(17 029)	16 646	-	(292 755)
Immobilisations corporelles nettes	158 125	(6 473)	-	-	151 652

	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Transferts	31/12/2017
Coût :					
Terrains et biens naturels	6 834	3	-	-	6 837
Constructions	64 529	-	-	-	64 529
Installations techniques	235 523	107	(435)	1 625	236 820
Pièces de rechange spécifiques	12 650	-	-	-	12 650
Machinerie	53 507	-	(2)	233	53 738
Outillage	1 098	-	-	-	1 098
Autres installations	30 997	-	(10)	25 907	56 894
Mobilier	1 323	-	(32)	-	1 291
Équipements informatiques	3 273	-	-	-	3 273
Éléments de transport	1 166	-	-	-	1 166
Autres immobilisations corporelles	8 058	-	-	-	8 058
Avances et immobilisations en cours	5 585	26 323	-	(27 765)	4 143
	424 543	26 433	(479)	-	450 497
Amortissements cumulés :					
Constructions	(24 002)	(1 267)	-	-	(25 269)
Installations techniques	(163 149)	(9 154)	222	-	(172 081)
Pièces de rechange spécifiques	(11 470)	(223)	-	-	(11 693)
Machinerie	(47 552)	(1 177)	2	-	(48 727)
Outillage	(920)	(41)	-	-	(961)
Autres installations	(17 559)	(4 012)	10	-	(21 561)
Mobilier	(1 049)	(98)	32	-	(1 115)
Équipements informatiques	(2 897)	(71)	-	-	(2 968)
Éléments de transport	(717)	(60)	-	-	(777)
Autres immobilisations corporelles	(6 764)	(456)	-	-	(7 220)
	(276 079)	(16 559)	266	-	(292 372)
Immobilisations corporelles nettes	148 464	9 874	(213)	-	158 125

Les augmentations de l'exercice 2018 viennent principalement d'investissements faits dans des installations productives des usines d'Avilés à la hauteur de 1,692 million d'euros, de Puertollano à la hauteur de 3,56 millions d'euros et de Sagunto à la hauteur de 3,545 millions d'euros.

Les augmentations de l'exercice 2017 viennent principalement d'investissements faits dans des installations productives des usines d'Avilés à la hauteur de 2,643 millions d'euros et de Palos à la hauteur de 21,77 millions d'euros.

Les diminutions les plus importantes de l'exercice 2018 portent principalement sur les installations productives de l'usine de Palos qui étaient totalement amorties à la hauteur de 12,317 millions d'euros et Sagunto à la hauteur de 4,327 millions d'euros. Les diminutions n'ont pas donné de résultat au cours de l'exercice 2018.

La diminution la plus importante de l'exercice 2017 se rapporte principalement aux installations productives de l'usine de Huelva avec une valeur nette comptable au 31 décembre 2017 de 213 000 euros. Les diminutions ont entraîné un résultat positif de 473 000 euros.

Concessions de bassins de phosphogypse à Huelva

En ce qui concerne les concessions accordées par la Direction générale des côtes pour le dépôt des phosphogypses générés à l'usine de Huelva par le processus de fabrication de l'acide phosphorique, il convient de signaler ce qui suit :

- En janvier 2004, le ministère espagnol de l'Environnement a informé Fertiberia, S.A. de l'arrêté ministériel du 27 novembre 2003 selon lequel ces concessions étaient considérées comme étant expirées en alléguant certains non-respects, ce qui a été confirmé par l'Audiencia Nacional en juin 2007. Fertiberia a épuisé tous les recours par voie judiciaire, et les termes de l'arrêt de justice sont donc confirmés. Par la suite, le bureau juridique de l'État a demandé l'exécution provisoire de l'arrêt et établit un ensemble de mesures à mener par Fertiberia, comme la cessation de rejets, le début des travaux de régénération environnementale et la constitution d'un aval à la hauteur de 21,9 millions d'euros en garantie de la régénération environnementale.
- À la suite des décisions ci-devant mentionnées, le 31 décembre 2010, la production d'acide phosphorique et d'acide sulfurique a pris fin et, en conséquence, ces unités de production ont cessé de fonctionner. Depuis lors, Fertiberia, S.A. obtient sur les marchés internationaux l'acide phosphorique dont elle a besoin pour la production de NPK (azote, phosphate et potassium), de phosphate diammonique et de phosphate monoammonique. Parallèlement, et en application de ce qui précède, Fertiberia, S.A., en juillet 2011, a présenté au Secretaría de Cambio Climático (Secrétariat du changement climatique) une police de cautionnement à la hauteur de 15,664 millions d'euros en date du 14 juillet 2011 plus des garanties hypothécaires sur les magasins de Villalar et de Pancorbo à la hauteur de 6,236 millions d'euros et le tout ayant une durée de cinq ans. Une autre des mesures prises par Fertiberia a été la mise en marche de l'unité de production de récupération d'eaux stockées, comme phase préalable et nécessaire au processus de remise en végétation et de récupération de la zone qui a été mené durant les exercices précédents.
- Parallèlement, on a avancé de façon conjointe avec les administrations concernées jusqu'à l'élaboration d'un projet d'ingénierie de base, mené par la compagnie nord-américaine ARDAMAN – spécialisée dans les projets de récupération de bassins, qui a servi de base pour le développement de l'ingénierie de détail, qui a été élaboré par EPTISA.
- Les deux projets ont été présentés à l'Audiencia Nacional en novembre 2014, avant de les présenter à l'Administration centrale, en application de l'arrêt de l'Audiencia Nacional, et à l'Administration de la Communauté autonome, et nous attendons leur décision sur l'adéquation dudit projet. (Note 11)

En date du 22 avril 2015, la salle du contentieux administratif a émis une ordonnance suivant laquelle elle requiert de Fertiberia des études complémentaires pour vérifier l'adéquation du projet de construction de fermeture des bassins de phosphogypses, à la demande du ministère espagnol de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement, ayant la Société présentée tous les rapports requis en date d'élaboration des présents comptes annuels.

En date du 8 mai 2015, un écrit a été présenté par la représentation de WWF-ADENA par lequel était demandée l'extension de la garantie monétaire et de la durée accordées par Fertiberia qui assure la bonne exécution des travaux de régénération environnementale.

Par une ordonnance datée du 21 juillet 2015, il a été décidé de requérir à Fertiberia qu'elle garantisse avant le 1er décembre 2015, par n'importe quel moyen admis en droit, l'exécution des travaux de régénération environnementale pour un montant total de 65,9 millions d'euros et jusqu'à la complète exécution de ceux-ci, montant qui se rapporte au total du projet présenté par Fertiberia au Ministère.

Cette ordonnance a été contestée par-devant la Cour suprême, recours qui a été rejeté par ordonnance datée du 17 novembre 2016. Cela dit, Fertiberia, S.A. au 19 janvier 2017 a présenté une demande de modification de la quantité à assurer et, si cette demande ne devait pas être reçue, elle a informé l'Audiencia Nacional que Fertiberia, S.A. peut offrir une garantie financière à la hauteur de 65,9 millions d'euros, en constituant une hypothèque volontaire unilatérale en faveur du ministère espagnol de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Alimentation et de l'Environnement.

En date du 18 janvier 2017, WWF-ADENA a présenté une demande d'exécution de l'ordonnance du 21 juillet 2015, c'est-à-dire qu'elle demande au Tribunal que soit exigé à Fertiberia, S.A. de constituer la garantie à la hauteur de 65,9 millions d'euros.

En date du 17 février 2017, la Mesa de la Ría a présenté une autre demande d'exécution, en requérant que soit ordonné à Fertiberia, S.A. d'augmenter le projet de restauration aux 728 hectares qu'occupe ladite Zone 4.

Cependant, à ce jour, tant la demande d'exécution de WWF-ADENA que la demande de la Mesa de la Ría indiquée au paragraphe précédent sont en attente de décision, conformément à ce qui est prévu dans la Mesure d'organisation datée du 23 février 2017.

Tout cela, sans préjudice que la Mesure d'organisation datée du 12 septembre 2017, rendue par la Salle du contentieux administratif de l'Audiencia Nacional, demande que soit déclarée ferme l'ordonnance datée du 21 octobre 2016, dans laquelle a été rejetée la demande d'exécution provisoire de l'ordonnance datée du 21 juillet 2015 en indiquant dans le dispositif :

- Rejeter l'exécution provisoire de l'ordonnance datée du 21 juillet 2015, faisant l'objet d'un pourvoi par-devant la Cour suprême, en ce qui concerne l'augmentation de la garantie exigée à Fertiberia, S.A. pour assurer la bonne exécution des travaux de régénération environnementale.
- Rejeter l'augmentation du « projet de construction de fermeture des bassins de phosphogypse situés sur le territoire municipal de Huelva » présenté par Fertiberia, S.A. à d'autres terrains que ceux qu'elle avait envisagés.
- Exiger à Fertiberia, S.A., à l'Administration générale de l'État et à la Junte d'Andalousie, chacune d'elles dans le cadre de leurs propres compétences et en agissant en bonne collaboration, pour que soit exécutée l'évaluation de l'impact environnemental du projet, ce qui revient à l'Administration générale de l'État, et l'autorisation environnementale intégrée, ce qui revient à la Junte d'Andalousie.

En date du 4 février 2019, Fertiberia a reçu une lettre du secrétariat d'État à l'Environnement où il était question de la constitution d'un aval en garantie de l'exécution des travaux de régénération environnementale dans la province de Huelva. Suite à quoi, Fertiberia a répondu au Secrétariat d'État par une lettre, datée du 7 février 2019, où elle réitère son offre (déjà faite en juillet 2016) de constituer une garantie hypothécaire sur certains de nos actifs, l'usine de Puertollano, évaluée à 131 112 778 euros.

Le 11 février 2019, Fertiberia présente une communication écrite par-devant la Première Section de la Salle du contentieux-administratif de l'Audience nationale, portant sur le dossier 562/2004, en joignant une copie de la lettre envoyée par Fertiberia au secrétariat d'État à l'Environnement.

Tout comme cela est indiqué dans ladite lettre, le 22 décembre 2016, Fertiberia a présenté au Ministère une demande de début de gestion de l'Évaluation d'impact environnemental et sa Déclaration d'impact environnemental (DIE), et elle a répondu aux 1 345 allégations dans les délais et formes prescrites. Avant cette date, le Ministère a demandé des études complémentaires au Projet de construction présenté par Fertiberia.

En conséquence de ce qui précède, le coût du Projet a augmenté de 7 067 473 euros, dont 6 024 591 euros sont imputables à Fertiberia.

Las altas del ejercicio 2018 corresponden principalmente a inversiones realizadas en instalaciones productivas de las fábricas de Avilés por importe de 1.692 miles de euros, en Puertollano por importe de 3.560 miles de euros y en Sagunto por importe de 3.545 miles de euros.

Las altas del ejercicio 2017 corresponden principalmente a inversiones realizadas en instalaciones productivas de las fábricas de Avilés por importe de 2.643 miles de euros y en Palos por importe de 21.770 miles de euros.

Las bajas más significativas del ejercicio 2018 corresponden principalmente a instalaciones productivas de la fábrica de Palos que se encontraban totalmente amortizadas por importe de 12.317 miles de euros y Sagunto por importe de 4.327 miles de euros. Las bajas no han generado resultado alguno en el ejercicio 2018.

La baja más significativa del ejercicio 2017 corresponden principalmente a instalaciones productivas de la fábrica de Huelva con un valor neto contable a 31 de diciembre de 2017 de 213 miles de euros. Las bajas han motivado un resultado positivo de 473 mil euros.

Éléments totalement amortis et utilisés

La ventilation, par postes, des éléments de l'actif les plus importants qui, aux 31 décembre 2018 et 2017, étaient totalement amortis et utilisés, est présentée ci-après tout comme la valeur de ces biens au prix coûtant (en milliers d'euros) :

	2018	2017
Constructions	46	68
Installations techniques et pièces de rechange	84 515	83 761
Machinerie	6 122	383
Outillage	667	667
Autres installations	6 038	8 501
Mobilier	184	219
Équipements informatiques	322	379
Éléments de transport	113	238
Autres immobilisations	1 321	5 656
	99 328	99 872

Autre information

Du montant comptabilisé dans les immobilisations corporelles, il y a des biens en régime de location financière pour une valeur nette comptable de 939 000 euros au 31 décembre 2018 (1,087 million d'euros au 31 décembre 2017).

La Société a souscrit des contrats d'assurance pour couvrir les risques éventuels auxquels sont soumis les différents éléments de ses immobilisations, comprenant par là que ces polices d'assurance couvrent suffisamment les risques auxquels ces immobilisations sont soumises.

Note 7. Instruments financiers

7.1 Actifs financiers

Les actifs financiers, sauf les investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe et d'entreprises partenaires qui sont mentionnés à la note 7.3, se décomposent comme suit :

Catégories	31/12/2018		31/12/2017	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie (Note 7.1.1)	-	20 644	-	14 690
Prêts et créances (Note 7.1.2)	109 295	261 076	115 467	250 551
	109 295	281 720	115 467	265 241

7.1.1 Trésorerie et autres équivalents de trésorerie

Le détail de ces actifs en milliers d'euros est le suivant :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie	14 204	14 690
Équivalents de trésorerie	6 440	-
	20 644	14 690

Le rendement de ces actifs se base sur les taux d'intérêt variables quotidiens ou à court terme. En raison de leur forte liquidité, la juste valeur des présents actifs coïncide avec leur valeur comptabilisée.

7.1.2 Prêts et créances

La composition de ce poste au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 est la suivante (en milliers d'euros) :

Actifs financiers	31/12/2018		31/12/2017	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Créances pour opérations commerciales				
Clients	-	23 364	-	23 066
Clients, entreprises du Groupe (Note 17.1)	-	48 556	-	51 928
	-	71 920	-	74 994
Créances pour des opérations non commerciales				
Créances à des entreprises du Groupe et entreprises partenaires (Note 17.1) (a)	106 297	176 694	112 179	168 138
Créances à d'autres entreprises	1 000	-	1 392	19
Créances par cessions d'immobilisations (b)	922	44	966	43
Créances au personnel	341	39	353	37
Dépôts dans d'autres entreprises	180	-	20	-
	108 740	176 777	114 910	168 237
Cautions	555	-	557	-
Placements à terme	-	516	-	815
Autres débiteurs (c)	-	5 423	-	6 505
	555	5 939	557	7 320
Total	109 295	254 636	115 467	250 551

Au 31 décembre 2018, le solde de clients inclut des pertes causées par risques d'insolvabilité à la hauteur de 3,95 millions d'euros (3,95 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent). Durant les exercices 2018 et 2017, il n'y a eu aucune correction d'évaluation pour perte d'actifs financiers classés dans cette catégorie.

a) Créances à des entreprises du Groupe à long terme

En date du 28 décembre 2006, Fertiberia, S.A. a signé un contrat de crédit sur un compte courant avec le Grupo Villar Mir, S.L. (GVM) pour mettre à sa disposition des fonds qui lui permettent de répondre à ses besoins de trésorerie dans les limites du montant pourvu, dont l'échéance est le 27 décembre 2016. Par avenant daté du 27 décembre 2016, l'échéance est reconduite pour une période de cinq ans durant laquelle il sera entendu tacitement la reconduction par périodes bisannuelles additionnelles. De plus est fixé un taux d'intérêt Euribor à trois mois à 3,80 %, ce qui est payable annuellement.

Au 31 décembre 2018, ce crédit a été utilisé à la hauteur de 102,117 millions d'euros (108,899 millions d'euros lors de l'exercice précédent).

b) Créances pour cession des immobilisations - Usine de Yougoslavie

Cela se rapporte au droit d'encaissement face à la Serbie-et-le-Monténégro pour la vente d'une unité de production d'ammoniac en 1978 par un consortium dans lequel la Société détenait 80 % des parts, et il était prévu que deux encaissements annuels se feraient jusqu'à l'exercice 2034.

CESCE assurait 95 % des droits d'encaissement originaux qui ont été intégralement payés par celui-ci, en appliquant un taux de change de 2,523 USD/EUR.

Par rapport à la partie non assurée par CESCE (soit les 5 % restants), qui était échue et non payée, CESCE, en signant une entente de refinancement de la dette en 2002 avec la République fédérale de la Yougoslavie, s'est engagée à payer ces 5 % restants selon le même calendrier qui avait été prévu dans le refinancement :

Échéance	Milliers de dollars US
Années 2002 à 2018 (a)	898
Années 2019 à 2034	2 010
	2 908

(a) 100 % encaissés au 31 décembre 2018.

Par rapport aux 95 % déjà perçus, CESCE paiera les différences positives de change qui surviendraient entre les 2,523 USD/EUR et le taux de change en vigueur aux dates d'encaissement effectif conformément à l'accord de refinancement indiqué. Ces droits d'encaissement, le cas échéant, seront comptabilisés dans les résultats exceptionnels au moment de leur encaissement (voir note 12.d).

Au 31 décembre 2018, il reste à encaisser à ce titre 965 000 euros (soit 1,009 million d'euros lors de l'exercice précédent).

c) Autres débiteurs

Au 31 décembre 2018, on inclut fondamentalement dans ce poste 4,921 millions d'euros (soit 4,842 millions d'euros au 31 décembre 2017) comme partie d'une subvention approuvée par la Junte d'Andalousie pour l'ERE (plan social) 52/2009, qui a affecté l'usine de Huelva, et que la Société a payée à l'avance pour assurer le paiement des compléments engagés face aux travailleurs affectés jusqu'à ce que la Junte d'Andalousie fournisse ladite subvention.

Au 31 décembre 2018, les compléments promis aux travailleurs affectés, non encore payés tant que la Junte d'Andalousie ne fournit pas la subvention, s'élèvent à 1 000 euros (soit 68 000 euros lors de l'exercice précédent).

d) Autre information relative aux actifs financiers

Tout comme nous l'avons indiqué à la note 4.c des règles d'évaluation, la Société a décomptabilisé du bilan les soldes de clients pour le montant de ces cessions de crédit où le Factor assume le risque d'insolvabilité (« Affacturage sans recours »). Au 31 décembre 2018, le montant global qui a été décomptabilisé du bilan suite à ces opérations d'« Affacturage sans recours » s'élève à 48,488 millions d'euros (soit 32,864 millions d'euros lors de l'exercice précédent).

Aux 31 décembre 2018 et 2017, il n'y avait pas de pertes de créances à long terme auprès d'autres entreprises.

Durant l'exercice 2018, l'évolution des investissements financiers à long terme a été la suivante :

Catégories	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Transferts à court terme	Intérêts courus	31/12/2018
Créances à des entreprises du Groupe et entreprises partenaires (note 17.1) (a)	112 179	899	(9 983)	-	3 202	106 297
Créances à d'autres entreprises	1 392	-	(392)	-	-	1 000
Créances par cessions d'immobilisations (b)	966	-	-	(44)	-	922
Créances au personnel	353	151	(163)	-	-	341
Dépôts dans d'autres entreprises	20	160	-	-	-	180
Cautions	557	2	(4)	-	-	555
Total	115 467	1 212	(10 542)	(44)	3 202	109 295

Durant l'exercice 2017, l'évolution des investissements financiers à long terme a été la suivante :

Catégories	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Transferts à court terme	Intérêts courus	31/12/2017
Créances à des entreprises du Groupe et entreprises partenaires (note 17.1) (a)	134 068	410	(25 845)	-	3 546	112 179
Créances à d'autres entreprises	1 415	-	-	(23)	-	1 392
Créances par cessions d'immobilisations (b)	1 009	-	-	(43)	-	966
Créances au personnel	373	149	(169)	-	-	353
Dépôts dans d'autres entreprises	20	-	-	-	-	20
Cautions	557	-	-	-	-	557
Total	137 442	559	(26 014)	(66)	3 546	115 467

7.2 Passifs financiers

Les passifs financiers à long terme se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Passifs financiers	31/12/2018			31/12/2017		
	Dettes auprès d'établissements de crédit	Dérivés de crédit et autres	Total	Dettes auprès d'établissements de crédit	Dérivés de crédit et autres	Total
Débets et dettes (Note 7.2.1)	159 012	33 432	192 444	3 693	34 196	37 889
Dettes auprès d'entreprises du Groupe (Note 17.1)	-	-	-	-	13 727	13 727
Instruments dérivés de couverture (Note 7.2.2)	-	541	541	-	1 131	1 131
	159 012	33 973	192 985	3 693	49 054	52 747

Les passifs financiers à court terme se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Passifs financiers	31/12/2018			31/12/2017		
	Dettes auprès d'établissements de crédit	Dérivés de crédit et autres	Total	Dettes auprès d'établissements de crédit	Dérivés de crédit et autres	Total
Débets et dettes (Note 7.2.1)	17 973	162 533	180 506	145 926	134 834	280 76
Dettes auprès d'entreprises du Groupe (Note 17.1)	-	32 846	32 846	-	30 222	30 222
	17 973	195 379	213 352	145 926	165 056	310 982

7.2.1 Débits et dettes

Ce poste se décompose comme suit au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 (en milliers d'euros) :

	31/12/2018		31/12/2017	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Opérations commerciales				
Fournisseurs	-	46 997	-	45 481
Fournisseurs, entreprises du Groupe (Note 17.1)	-	93 694	-	65 676
Créanciers	-	13 809	-	14 569
	-	154 500	-	125 726
Opérations non commerciales				
Dettes auprès des établissements de crédit (Note 7.2.1.a)	158 956	17 590	3 311	145 617
Dettes de locations financières	56	383	382	309
	159 012	17 973	3 693	145 926
Dettes auprès d'entreprises du Groupe (Note 16.1)				
Fournisseurs d'immobilisations	-	4 553	-	5 448
Autres dettes (Note 7.2.1.b)	33 432	2 938	34 196	3 580
	33 432	7 491	34 196	9 028
Charge de personnel (rémunérations à payer)	-	542	-	80
Total	192 444	213 352	51 616	310 982

Étant donné la nature des passifs financiers inclus dans cette catégorie, la Société considère que la valeur comptable constitue une approximation acceptable de la juste valeur.

Au 31 décembre 2018, la rubrique « Créanciers » inclut un montant de 5,823 millions d'euros qui se trouve en gestion de paiement/affacturage inversé auprès de sociétés bancaires (7,406 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent).

a) Dettes auprès d'établissements de crédit

	31/12/2018				31/12/2017			
	Limite	Non courant	Courant	Total	Limite	Non courant	Courant	Total
Emprunts et contrats de location à long terme	146 565	139 876	6 689	146 565	86 390	3 693	82 697	86 390
Polices d'assurance crédit	51 085	19 136	11 284	30 420	91 950	-	63 229	63 229
Dettes pour effets escomptés					3 000	-	-	-
		159 012	17 973	176 985		3 693	145 926	149 619

Au 31 décembre 2018, le profil d'échéance des dettes auprès des établissements de crédit est celui qui est indiqué ci-après :

	2019	2020	2021	2022	2023 o+	Total
Emprunts et location financière	6 689	8 282	14 781	22 171	94 642	146 565
Polices d'assurance crédit	11 284	19 136				30 420
Dettes pour effets escomptés	-	-	-	-	-	-
	17 973	27 418	14 781	22 171	94 642	176 985

À la clôture de l'exercice 2017, la totalité de la dette restante sur le prêt syndiqué a été reclassée à court terme, à la suite du non-respect des ratios financiers établis dans les obligations du contrat conformément à ce qui est établi dans les règles d'information financière applicables. Le profil initial des échéances du prêt syndiqué se rapporterait au tableau suivant :

	2018	2019	2020	2021	2022 o+	Total
Prêts syndiqués	30 000	43 912	-	-	-	73 912
	30 000	43 912	-	-	-	73 912

Au 31 décembre 2017, le profil d'échéance des dettes auprès des établissements de crédit est celui qui est indiqué ci-après :

	2018	2019	2010	2021	2022 o+	Total
Emprunts et location financière	82 697	2 910	783	-	-	86 390
Polices d'assurance crédit	63 229	-	-	-	-	63 229
Dettes pour effets escomptés	-	-	-	-	-	-
	145 926	2 910	783	-	-	149 619

Le détail des emprunts à long terme au 31 décembre 2018 est le suivant (en milliers d'euros) :

	Montant initial	Taux d'intérêt de référence	Échéance	Courant	Non courant	Total
Crédit syndiqué	73 900	Euribor	24/12/2023	3 695	67 207	70 902
Kartesia	76 100	Fixe	20/07/2024	-	71 778	71 778
Caixa Geral	5 000	Euribor	27/05/2019	849	-	849
Ibercaja	2 000	Euribor	31/07/2019	343	-	343
Ibercaja	2 000	Fixe	20/03/2019	337	-	337
Liberbank	2 500	Euribor	09/04/2020	470	216	686
Unicaja	2 000	Euribor	25/10/2020	612	619	1 231
Location financière	1 482	Fixe	29/02/2020	383	56	439
	219 076			6 689	139 876	146 565

Au 31 décembre 2017, le détail des emprunts à long terme était comme suit (en milliers d'euros) :

	Importe Inicial	Referencia tipo de interés	Vencimiento	Corriente	No Corriente	Total
Crédit syndiqué	180 000	Euribor	24/07/2019	73 912	-	73 912
Banco Popular	6 000	Euribor	07/10/2018	2 577	-	2 577
BBVA Intérêt fixe	2 188	Fixe	27/12/2018	240	-	240
Targobank	2 000	Euribor	04/12/2018	522	-	522
Caixa Geral	5 000	Euribor	27/05/2019	1 755	768	2 523
Ibercaja	2 000	Euribor	31/07/2019	506	301	807
Ibercaja	2 000	Fixe	20/03/2019	1 333	330	1 663
Liberbank	2 500	Euribor	09/04/2020	506	686	1 192
Caja España	2 000	Euribor	08/04/2018	336	-	336
Caja España	2 000	Euribor	25/10/2020	701	1 226	1 927
Location financière	1 482	Fixe	29/02/2020	309	382	691
	207 170			82 697	3 693	86 390

Nouvelle structure de financement

Le 20 juillet 2018, Fertiberia a conclu une nouvelle structure de financement à long terme pour un montant total de 190 millions d'euros, comprenant :

- Un crédit syndiqué, à la hauteur de 73,9 millions d'euros, et dans lequel participent les huit établissements bancaires présents dans le financement syndiqué précédent (Banco Santander, Banco Bilbao Argentaria, Bankia, Bankinter, Caixabank, Cooperatieve Rabobank, HSBC et Banco Sabadell). Le montant évalué à « coût amorti » au 31 décembre 2018 s'élève à 70,902 millions d'euros. Ce crédit inclut un calendrier d'amortissement progressif avec des amortissements semestriels, qui viennent à terme le 24 décembre 2023.
- Contrat de financement, signé avec les fonds Kartesia Securities, S.A. et Kartesia Securities IV, S.A., à une hauteur totale de 76,1 millions d'euros, qui viennent à terme le 20 juillet 2024. Le montant évalué à « coût amorti » au 31 décembre 2018 s'élève à 71,778 millions d'euros.
- Conformément au cadre de lignes de crédit pour un montant conjoint allant jusqu'à 40,1 millions d'euros, en vigueur pour un délai non inférieur à 2 ans. Les établissements qui y participent sont Banco Santander, Bankia, Bankinter, Caixabank et Banco Sabadell, et le but est de répondre aux besoins généraux de la Société en matière de fonds de roulement.

Les termes du Crédit syndiqué et du Contrat de financement coïncident avec l'annulation du crédit syndiqué précédent signé le 24 juillet 2014 et d'autres emprunts bilatéraux à court terme, étant la répartition totale des échéances des deux tranches la suivante :

Date	Milliers d'euros	
	Crédit syndiqué	Contrat de financement
juin-19	1 478	-
déc-19	2 217	-
juin-20	3 695	-
déc-20	3 695	-
juin-21	5 543	-
déc-21	9 237	--
juin-22	9 238	-
déc-22	12 932	-
juin-23	9 238	-
déc-23	16 627	-
juill-24	-	76 100

Les autres caractéristiques principales de la Nouvelle Structure de financement à long terme sont les suivantes :

- Intérêts : dans le cas du Crédit syndiqué et de l'accord-cadre de lignes de crédit, le taux d'intérêt est lié à l'Euribor plus un différentiel qui varie selon le respect de certains ratios financiers. Le Contrat de financement est assorti d'un intérêt fixe selon le respect d'une série de conditions.
- Les sociétés filiales ADP Fertilizantes (Portugal), Agralia Fertilizantes, S.L.U., Fertiberia Andalucía, S.A.U., Fertiberia Castilla-León, S.A.U., Fertiberia la Mancha, S.L.U., Química del Estroncio, S.A.U., Fercampo, S.A.U. et Fertiberia France, avec le Groupe Villar Mir, S.A.U., agissent comme partie garante de Fertiberia, S.A. dans ledit contrat de financement.
- Ces crédits incluent les clauses habituelles dans ce type de contrat (déclarations, garanties, obligations de faire et de ne pas faire, cause d'échéance anticipée, etc.).
- Sans préjudice des amortissements établis dans le calendrier d'amortissements, ces contrats de crédit incluent plusieurs causes d'amortissement anticipé obligatoire, partiel ou total, en cas de non-respect d'une des obligations financières et non financières que doit respecter le Groupe Fertiberia, entre autres, le respect de certains ratios financiers tant en clôture de l'exercice 2018 que pendant la durée du crédit, tout comme la vente ou le transfert à Fertiberia de la participation que le Groupe Villar Mir, S.A.U. possède dans la société algérienne Fertial, S.p.A., tout comme cela est envisagé dans le plan d'affaires préparé par le Groupe Fertiberia pour l'exercice 2019.

En clôture de l'exercice 2018, la Société a respecté les obligations financières qui pouvaient donner lieu à l'échéance anticipée obligatoire, totale ou partielle, des deux crédits, un crédit syndiqué et un crédit de Kartesia, par les prêteurs. De plus, les administrateurs de la Société jugent que ces obligations financières seront respectées au cours des 12 prochains mois, sur la base du plan d'affaires préparé par le Groupe Fertiberia pour l'exercice 2019.

De plus, Fertiberia a souscrit des contrats de swap de taux d'intérêt (interest Rate SWQP ou « AIRS ») sur mesure (OTC) avec les établissements Banco Santander, Bankia, Bankinter, Caixabank et Banco Sabadell dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt associés au financement, étant le notionnel de 35 millions d'euros depuis juillet 2019 et variable depuis ce moment jusqu'au mois de juin 2022.

Desde	Miles de euros	
	Hasta	Nocional
jul-19	dic-19	35.000
dic-19	jun-20	33.950
jun-20	dic-20	32.200
dic-20	jun-21	30.450
jun-21	dic-21	27.825
dic-21	jun-22	23.450

Financement syndiqué précédent

Le 24 juillet 2014, Fertiberia a contracté un crédit syndiqué pour un montant total allant jusqu'à 180 millions d'euros (« le Financement à long terme »). La disposition du crédit a coïncidé avec l'annulation du crédit syndiqué précédent, de l'emprunt bilatéral précédent et d'une partie de la dette financière à court terme. Dans ce crédit, il y a neuf sociétés financières qui participent, et la répartition totale par tranches est la suivante :

- Tranche A, d'un montant total maximal de 150 millions d'euros. Le but de cette tranche est le refinancement de la dette à long terme, en annulant le crédit syndiqué et l'emprunt bilatéral contractés en date du 9 mars 2012.
- Tranche B, d'un montant total maximal de 30 millions d'euros. Il s'agit d'une tranche de type « revolving », dont le but est de satisfaire les besoins généraux de la Société.

Les autres caractéristiques principales du financement à long terme sont les suivantes :

- Intérêts : le taux d'intérêt est lié à l'EURIBOR plus un différentiel qui est fixé une fois par année en fonction du rapport (dette nette / EBITDA).
- Échéance : la date d'échéance prévue est le 24 juillet 2019.
- Amortissement : le calendrier d'amortissements est le suivant :

El 24 de julio de 2014, Fertiberia firmó un nuevo crédito sindicado por importe total de hasta 180.000 miles de euros ("la Financiación a Largo Plazo"). La disposición del crédito coincidió con la cancelación del anterior crédito sindicado, el anterior préstamo bilateral y una parte de la deuda financiera a corto plazo. En el nuevo crédito participan nueve entidades financieras, siendo la distribución total por tramos la siguiente:

- Tramo A, de importe total máximo de 150.000 miles de euros. La finalidad de este tramo es la refinanciación de la deuda a largo plazo, cancelando el Crédito Sindicado y el préstamo bilateral formalizados con fecha 9 de marzo de 2012.
- Tramo B, de importe total máximo de 30.000 miles de euros. Se trata de un tramo tipo "revolving", cuya finalidad es atender las necesidades generales de la Sociedad.

El resto de características principales de la Financiación a Largo Plazo son las siguientes:

- Intereses: el tipo de interés está ligado al EURIBOR más un diferencial que se determina anualmente en función del ratio de (Deuda Neta/EBITDA).
- Vencimiento: la fecha de vencimiento prevista es el 24 de julio de 2019.
- Amortización: el calendario de amortización previsto es el siguiente:

Date	Milliers d'euros	
	Tranche A	Tranche B
janv-17	15 000	-
juill-17	15 000	-
janv-18	15 000	-
juill-18	15 000	-
janv-19	15 000	-
juill-19	15 000	30 000

Les sociétés filiales Agralia Fertilizantes, S.L.U., Fertiberia Andalucía, S.A.U., Fertiberia Castilla-León, S.A.U., Fertiberia La Mancha, S.L.U., Química del Estroncio, S.A.U. et Fercampo, S.A. ainsi que le Grupo Villar Mir, S.A.U. agissent comme partie garante de Fertiberia, S.A. dans ledit contrat de financement.

Le crédit syndiqué inclut l'obligation de respecter un ensemble de ratios financiers tout comme d'autres clauses habituelles dans ce type de contrats (déclarations, garanties, obligations de faire et de ne pas faire, causes d'échéance anticipée, etc.). En clôture de l'exercice 2017, trois des ratios financiers n'ont pas été respectés. À la suite de ce non-respect en clôture de l'exercice 2017, la totalité de la dette a été reclassée à court terme.

Conformément à l'obligation établie dans le contrat de financement en date du 30 juillet 2014, Fertiberia et les sociétés financières ont signé un contrat de swap à taux d'intérêt (Interest Rate Swap ou « IRS ») sur mesure (OTC) pour la couverture du risque de taux d'intérêt associés au financement, étant le montant nominal fixe de 75 millions d'euros jusqu'au mois de janvier 2015 et variable à partir de ce moment-là jusqu'à l'échéance avec la courbe d'amortissement des deux tranches.

Couverture du taux d'intérêt (en milliers d'euros)		
De	Jusqu'à	Nominal
Juillet 2014	Janvier 2015	75 000
Janvier 2015	Juillet 2015	67 500
Juillet 2015	Janvier 2019	60 000
Janvier 2019	Juillet 2019	45 000

b) Autres créances pour des opérations non commerciales

Les autres créances se décomposent comme suit au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 (en milliers d'euros) :

	31/12/2018			31/12/2017		
	Non courante	Courant	Total	Non courante	Courant	Total
CDTI (Centro para el Desarrollo Tecnológico Industrial – Centre pour le développement technologique industriel)	2 278	420	2 698	2 164	472	2 636
Ministère espagnol de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce	1 190	170	1 360	1 360	170	1 530
Ministère espagnol de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme	26 058	666	26 724	25 310	15	25 325
Ministère espagnol des Sciences et de l'Innovation	441	90	531	532	90	622
ERE (plan social) Huelva 2013	-	-	-	-	78	78
I.D.A.E.	3 465	1 350	4 815	4 830	1 781	6 611
Reports liquidations Séc. sociale ERE (plan social) Cartagena (b)	-	-	-	-	742	742
Autres dettes	-	242	242	-	232	232
	33 432	2 938	36 370	34 196	3 580	37 776

La Société a obtenu plusieurs emprunts à taux d'intérêt accordés par l'Administration publique ; ceux-ci sont comptabilisés à leur valeur nominale du fait que l'on estime que le bénéfice se rapportant à la différence avec les valeurs raisonnables n'est pas représentatif.

(a) Au cours de l'exercice 2018, plusieurs prêts ont été conclus avec le ministère espagnol de l'Industrie, de l'Énergie et de la Compétitivité à un taux d'intérêt fixe. Au cours de l'exercice 2017, plusieurs prêts ont été conclus avec le CDTI à taux d'intérêt zéro.

(b) En date du 22 novembre 2013, la chambre du contentieux administratif de la Cour supérieure de justice de Murcie, a débouté le recours en appel présenté contre l'arrêt de justice n° 24 du 22 février 2013 du tribunal du contentieux administratif n° 4 de Murcie devenant ferme, un arrêt rendu face au recours du contentieux administratif n° 193/2009, formé contre la décision de l'Inspection provinciale du travail et de la Sécurité sociale de Murcie datée du 13 octobre 2008 suivant laquelle ont été déclarées nulles les actions administratives issues de l'extinction de la relation de travail des travailleurs affectés par l'acte de liquidation des cotisations de la Sécurité sociale n° 302008008000859 qui oblige au retour à la situation antérieure à l'extinction des contrats, et ayant l'obligation de cotiser pour cette période. Le montant issu du rapport cité a atteint les 5,326 millions d'euros, lequel a été enregistré comme dépense exceptionnelle de l'exercice 2013. Durant l'exercice 2014, la Société a payé 1,601 million d'euros se rapportant aux cotisations non reportables et a demandé le report de la dette des cotisations restantes, ce qui a été accepté par la Trésorerie générale de la Sécurité sociale en date du 20 mai 2014, en établissant un calendrier de paiement mensuel venant à terme en mai 2019. Au 31 décembre 2017, le montant des cotisations à payer atteint les 742 000 euros.

Au 31 décembre 2018, le détail des échéances d'autres créances pour des opérations non commerciales est celui qui est indiqué ci-après :

	2019	2020	2021	2022	2023	+5años
CDTI	420	495	411	321	307	744
Ministère espagnol de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce	170	170	170	170	170	510
Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme espagnol	667	3 616	3 808	3 808	3 808	11 018
Ministère espagnol des Sciences et de l'Innovation	90	90	90	90	83	88
Autres dettes	242	-	-	-	-	-
I.D.A.E.	1 350	1 233	1 017	577	386	252
	2 939	5 604	5 496	4 966	4 753	12 612

Au 31 décembre 2017, le détail des échéances d'autres créances pour des opérations non commerciales est celui qui est indiqué ci-après :

	2018	2019	2020	2021	2022	+ 5 años
Ministère espagnol de l'Éducation et des Sciences	-	-	-	-	-	-
CDTI	472	420	454	340	250	699
Ministère espagnol de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce	170	170	170	170	170	680
Ministère espagnol de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme	15	597	3 616	3 616	3 616	13 865
Ministère espagnol des Sciences et de l'Innovation	90	90	90	90	90	172
ERE (plan social) Huelva 2013	78	-	-	-	-	-
Autres dettes	232	-	-	-	-	-
I.D.A.E.	1 78	1 366	1 233	1 017	576	638
Reports liquidations Séc. sociale ERE (plan social) Cartagena (*)	742	-	-	-	-	-
	3 580	2 643	5 564	5 233	4 702	16 054

7.2.2 Instruments dérivés de couverture de risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2018, la Société avait souscrit les instruments dérivés suivants pour la couverture de flux de trésorerie (risque de taux d'intérêt variable), en milliers d'euros :

Actif sous-jacent	Description de la couverture / Négociation	Juste valeur au 31/12/2018	Échéance
Nouveau crédit syndiqué - BBVA	Swap de variable à fixe	(24)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Popular	Swap de variable à fixe	(63)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Sabadell	Swap de variable à fixe	(36)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Santander	Swap de variable à fixe	(75)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Bankia	Swap de variable à fixe	(66)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Bankinter	Swap de variable à fixe	(58)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Caixabank	Swap de variable à fixe	(59)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Rabobank	Swap de variable à fixe	(59)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - HSBC	Swap de variable à fixe	(101)	24/07/2019
		(541)	

Au 31 décembre 2017, la Société avait souscrit les instruments dérivés suivants pour la couverture de flux de trésorerie (risque de taux d'intérêt variable), en milliers d'euros :

Actif sous-jacent	Description de la couverture / Négociation	Juste valeur au 31/12/2018	Échéance
Nouveau crédit syndiqué - BBVA	Swap de variable à fixe	(50)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Popular	Swap de variable à fixe	(132)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Sabadell	Swap de variable à fixe	(76)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Santander	Swap de variable à fixe	(157)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Bankia	Swap de variable à fixe	(137)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Bankinter	Swap de variable à fixe	(122)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Caixabank	Swap de variable à fixe	(123)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - Rabobank	Swap de variable à fixe	(123)	24/07/2019
Nouveau crédit syndiqué - HSBC	Swap de variable à fixe	(211)	24/07/2019
		(1 131)	

Les instruments dérivés inclus dans les tableaux précédents ont été conçus sur mesure (OTC) de l'emprunt qu'ils couvrent et respectent les exigences détaillées dans la (Note 4.d) du fait qu'ils sont considérés comme étant de couverture. Les principales caractéristiques sont décrites dans la note 7.2.1.a.

7.3 Entreprises du Groupe et entreprises partenaires

Les prises de participation conservées au 31 décembre 2018 dans des entreprises du Groupe et dans des entreprises partenaires à long terme sont les suivantes (en milliers d'euros) :

Société	% part. directe	Coût	Pertes de valeur	Valeur nette au 31/12/2018
Entreprises du Groupe :				
Química del Estroncio, S.A.	100 %	74 433	(57 857)	16 576
Fertiberia Andalucía, S.A.	100 %	12 465	(10 336)	2 129
Fertiberia La Mancha, S.L.	100 %	8 477	(6 115)	2 362
Agralia Fertilizantes, S.L.	100 %	7 677	-	7 677
Fertiberia Castilla – León, S.A.	100 %	21 231	(19 680)	1 551
El Bahia Fertilizer, SPA	51 %	7 152	-	7 152
Agronomía Espacio, S.A.	100 %	60	-	60
Agrokem, S.A.	100 %	60	(15)	45
ADP Fertilizantes, S.A. (1)	100 %	52 000	-	52 000
Fercampo, S.A.	100 %	8 994	-	8 994
Fertiberia France, S.A.S.	100 %	8 042	-	8 042
		200 591	(94 003)	106 588
Entreprises partenaires :				
Incro, S.A.	50 %	2	-	2
La Almazara	20 %	1 012	-	1 012
OHL, S.A.	0,40 %	14 092	(10 772)	3 320
		15 106	(10 772)	4 334
Total		215 697	(104 775)	110 922

(1) Cela se rapporte aux capitaux propres consolidés d'ADP Fertilizantes

Note : dans tous les cas les pourcentages de prise de participation se rapportent aux pourcentages de droits de vote.

De toutes les sociétés détenues la seule qui cote en Bourse est OHL, S.A.

Au cours de l'exercice 2018, les actions d'OHL, S.A. ont été transférées d'Investissements dans des entreprises du Groupe et dans des entreprises partenaires à court terme à Investissements dans des entreprises du Groupe et des entreprises partenaires à long terme.

Le résumé des capitaux propres consolidés d'OHL, S.A au 31 décembre 2018 et 2017 est celui qui est présenté ci-après (en milliers d'euros) :

Date du bilan	Capital social	Réserves	Autres rubriques de capitaux propres	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres attribuables
31/12/2018	171 929	2 317 891	(125 701)	(1 529 846)	834 273
31/12/2017	179 255	2 750 795	(751 309)	(12 706)	2 166 665

Le 24 avril 2014, la Société a conclu un contrat de prêt avec le Grupo Villar Mir, S.A.U. pour la cession temporaire des 670 543 actions qu'il possédait dans OHL, S.A. L'échéance initiale du prêt d'actions était le 24 juillet 2014, pouvant être reconduite tacitement par périodes trimestrielles jusqu'à un maximum de 5 reconductions. En date du 20 octobre 2015, les parties décident de modifier la durée de validité, en passant à une année jusqu'au 20 octobre 2016, et le contrat peut être reconduit par périodes annuelles jusqu'à un maximum de trois reconductions.

En date du 23 octobre 2015, il y a eu une augmentation de capital dans la société OHL, S.A. avec l'émission de 199,018 millions de nouvelles actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,60 euro et avec une prime de 4,42 euros par action. La Société s'est partiellement présentée à cette augmentation de capital, en vendant une partie des droits, au prix de cotisation de 5,41 euros, et en exerçant le reste des droits dans l'augmentation de capital pour un montant qui est équivalent au prix de vente des droits vendus. Ce fait a donné lieu à une augmentation du nombre d'actions cédées temporairement que s'est élevé à 1 140 082 au 31 décembre 2015 (670 543 actions en clôture de l'exercice précédent). Depuis l'exercice 2016, il n'y a eu aucune variation du nombre d'actions.

À la clôture des exercices 2018 et 2017, la Société a évalué s'il y avait preuve objective de la perte de valeur des actions d'OHL, S.A., selon sa valeur moyenne cotée du dernier trimestre, des capitaux propres consolidés mentionnés dans le tableau précédent et les références de valeur publiées par plusieurs analystes du marché.

Au cours des exercices 2018 et 2017, la Société avait comptabilisé une perte de valeur desdites actions. En tenant compte de la cession temporaire des actions à GVM et de la volatilité du marché des valeurs, pour le calcul de la valeur récupérable, on a utilisé comme référence la valeur des capitaux propres attribuables du consolidé du groupe OHL. Le montant de la perte comptabilisé au cours de l'exercice 2018 s'élève à 4,947 millions d'euros (soit 1,046 million d'euros lors de l'exercice précédent). Au 31 décembre 2018, la valeur du cours en Bourse de ces actions était de 0,65 euro par action (dans l'exercice précédent, elle était de 4,98 euros), étant par ailleurs la valeur moyenne du cours en Bourse durant l'exercice 2018 de 2,93 euros par action (dans l'exercice précédent, elle était de 3,83 euros par action).

Le résumé des capitaux propres selon les comptes annuels des principales sociétés détenues au 31 décembre 2018 est celui qui est indiqué ci-après (en milliers d'euros) :

Société	Capital social	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres rubriques des capitaux propres	Total	Résultat d'exploitation
Entreprises du Groupe :						
Química del Estroncio, S.A.	12 404	(370)	(2 588)	90	9 536	(3 427)
Fertiberia Castilla-León, S.A.	1 458	2 306	(2 289)	-	1 475	(458)
Fertiberia Andalucía, S.A.	2 945	(607)	(210)	-	2 128	(173)
Fertiberia La Mancha, S.L.	1 275	886	201	-	2 362	332
Agralia Fertilizantes, S.L.	3 800	6 793	1 150	-	11 743	1 424
ADP Fertilizantes, S.A. (1)	35 050	7 223	5 532	-	47 805	9 507
Fercampo, S.A.	826	4 285	172	-	5 283	600
Fertiberia France, S.A.S	2 341	(48)	(981)	-	1 312	(856)
	60 099	20 468	987	90	81 644	6 949

Le montant récupérable des investissements dans des entreprises du Groupe et des entreprises partenaires a été obtenu par leur valeur théorique comptable corrigée par les plus-values tacites, le cas échéant, à la clôture de chaque exercice, à l'exception des sociétés ADP Fertilizantes, S.A., Química del Estroncio, S.A., Fertiberia France, S.A.S. et Fercampo, S.A.U.

Dans le cas des sociétés ADP Fertilizantes, S.A., Química del Estroncio, S.A., Fertiberia France, S.A.S. et Fercampo, S.A.U., la Société a utilisé les projections de flux de caisse d'exploitation desdites sociétés détenues sur la base des budgets à jour de chacun d'elle. Ces prévisions présentent les estimations de revenus sur la base de l'information historique, de prévisions financières à jour et d'attentes du secteur, moins la dette financière nette et en utilisant un taux d'escompte qui comprend le coût de capital propre et de tiers, selon le secteur dans lequel elles opèrent. Selon ce qui précède, durant les exercices 2018 et 2017, nous n'avons pas détecté d'indices de perte de valeur dans ces prises de participation.

Les prises de participation conservées au 31 décembre 2017 dans des entreprises du Groupe et dans des entreprises partenaires à long terme sont les suivantes (en milliers d'euros) :

Société	% part. directe	Coût	Pertes de valeur	Valeur nette au 31/12/2017
Entreprises du Groupe :				
Química del Estroncio, S.A.	100 %	68 933	(57 857)	11 076
Fertiberia Andalucía, S.A.	100 %	12 465	(10 127)	2 338
Fertiberia La Mancha, S.L.	100 %	8 477	(6 317)	2 160
Agralia Fertilizantes, S.L.	100 %	7 677	-	7 677
Fertiberia Castilla – León, S.A.	100 %	21 231	(17 467)	3 764
El Bahia Fertilizer, SPA	51 %	7 152	-	7 152
Agronomía Espacio, S.A.	100 %	60	-	60
Agrokem, S.A.	100 %	60	(15)	45
ADP Fertilizantes, S.A.	100 %	52 000	-	52 000
Fercampo, S.A.	100 %	8 994	-	8 994
Fertiberia France, S.A.S.	100 %	6 042	-	6 042
		193 091	(91 783)	101 308
Entreprises partenaires:				
Incro, S.A.	50 %	2	-	2
La Almazara	24 %	720	-	720
		722	-	722
Total		193 813	(91 783)	102 030

Note : dans tous les cas les pourcentages de prise de participation se rapportent aux pourcentages de droits de vote.

Aucune des entités détenues n'est cotée en Bourse.

Le résumé des capitaux propres selon les comptes annuels contrôlés des principales sociétés détenues au 31 décembre 2017 est celui qui est indiqué ci-après (en milliers d'euros) :

Société	Capital social	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres rubriques des capitaux propres	Total	Résultat d'exploitation
Entreprises du Groupe :						
Química del Estroncio, S.A.	11 454	(3 639)	(1 281)	269	6 803	(1 454)
Fertiberia Castilla-León, S.A.	1 458	2 682	(376)	-	3 764	(24)
Fertiberia Andalucía, S.A.	2 945	(419)	(188)	-	2 338	(143)
Fertiberia La Mancha, S.L.	1 275	349	536	-	2 160	756
Agralia Fertilizantes, S.L.	3 800	5 636	1 156	(1)	10 591	1 443
ADP Fertilizantes, S.A. (1)	35 050	6 845	2 700	-	44 595	6 111
Fercampo, S.A.	826	3 798	487	-	5 111	919
Fertiberia France, S.A.S	1 203	-	(909)	-	294	(783)
	58 011	15 252	2 125	268	75 656	6 826

(1) Cela se rapporte aux capitaux propres consolidés d'ADP Fertilizantes

Un résumé des sièges sociaux et des activités menées par les sociétés détenues est présenté ci-après :

Société	Siège social	Activités menées
Entreprises du Groupe :		
Química del Estroñcio, S.A.	Madrid	Fabrication et commercialisation de produits chimiques et d'engrais
Fertiberia Andalucía, S.A.	Cordoue	Commercialisation d'engrais
Fertiberia La Mancha, S.L.	Cuenca	Commercialisation d'engrais
Agralia Fertilizantes, S.L.	Huesca	Fabrication d'engrais liquides
Fertiberia Castilla – León, S.A.	Madrid	Commercialisation, stockage et fourniture d'engrais
ADP Fertilizantes, S.A.	Lisbonne	Fabrication d'engrais
El Bahia Fertilizer, SPA	Algérie	Fabrication et vente d'ammoniac
Fercampo, S.A.	Málaga	Commercialisation d'engrais
Fertiberia France, S.A.S.	Paris	Commercialisation d'engrais

L'investissement dans la société El Bahia Fertilizer, SPA a été fait par une mise de fonds initiale de 25 % du capital souscrit lors de la constitution de la société, laquelle prévoit la construction d'une nouvelle unité de production d'ammoniac en Algérie.

Les acquisitions et les augmentations de prises de participation les plus importantes faites durant l'exercice 2018 sont les suivantes :

- Apport monétaire fait par la société La Almazara – LA Organic, S.L. à la hauteur de 293 000 euros.
- En date du 11 décembre 2018, la Société a fait une augmentation de capital par compensation de créances dans la société Fertiberia France, S.A.S. à la hauteur de 2 millions d'euros.
- En date du 13 septembre 2018, la Société a fait à une augmentation de capital de la société Química del Estroñcio, S.A. à la hauteur de 5,5 millions d'euros totalement souscrite et libérée.

Les acquisitions et les augmentations de prises de participation les plus importantes faites durant l'exercice 2017 sont les suivantes :

- Apport monétaire fait par la société La Almazara – LA Organic, S.L. à la hauteur de 90 000 euros.
- En date du 14 décembre 2017, la Société a fait à une augmentation de capital de la société Fertiberia Andalucía, S.A. à la hauteur de 1 million d'euros totalement souscrite et libérée.
- En date du 30 novembre 2017, la Société a fait une augmentation de capital par compensation de créances dans la société Fertiberia France, S.A.S. à la hauteur de 4,542 millions d'euros.

Durant les années 2018 et 2017, il n'y a pas eu de cessions de parts sociales dans des entreprises du groupe et des entreprises partenaires.

Les corrections d'évaluation en raison de pertes de valeur ainsi que les dotations et les compensations faites durant l'exercice 2018 se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Société	Coût investissement	Corrections pour pertes de valeur au 31/12/2017	Transferts	Dotations	Compensa- tions	Corrections pour pertes de valeur au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018
Entreprises du Groupe :							
Química del Estroncio, S.A.	74 433	(57 857)	-	-	-	(57 857)	16 576
Fertiberia Andalucía, S.A.	12 465	(10 127)	-	(209)	-	(10 336)	2 129
Fertiberia La Mancha, S.L.	8 477	(6 317)	-	-	202	(6 115)	2 362
Agralia Fertilizantes, S.L.	7 677	-	-	-	-	-	7 677
Fertiberia Castilla – León, S.A.	21 231	(17 467)	-	(2 213)	-	(19 680)	1 551
El Bahia Fertilizer, SPA	7 152	-	-	-	-	-	7 152
Agronomía Espacio	60	-	-	-	-	-	60
Agrokem, S.A.	60	(15)	-	-	-	(15)	45
ADP Fertilizantes, S.A.	52 000	-	-	-	-	-	52 000
Fercampo, S.A.	8 994	-	-	-	-	-	8 994
Fertiberia France, S.A.S.	8 042	-	-	-	-	-	8 042
	200 591	(91 783)	-	(2 422)	202	(94 003)	106 588
Entreprises partenaires :							
Incro, S.A.	2	-	-	-	-	-	2
La Almazara	1 012	-	-	-	-	-	1 012
OHL, S.A.	14 092	-	(5 825)	(4 947)	-	(10 722)	3 320
	15 106	-	(5 825)	(4 947)	-	(10 722)	4 334
Total	215 697	(91 783)	(5 825)	(7 369)	202	(104 725)	110 922

Les corrections d'évaluation en raison de pertes de valeur ainsi que les dotations et les compensations faites durant l'exercice précédent se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Société	Coût investissement	Corrections pour pertes de valeur au 31/12/2016	Dotations	Compensations	Corrections pour pertes de valeur au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2017
Entreprises du Groupe :						
Química del Estroñcio, S.A.	68 933	(57 857)	-	-	(57 857)	11 076
Fertiberia Andalucía, S.A.	12 465	(9 939)	(188)	-	(10 127)	2 338
Fertiberia La Mancha, S.L.	8 477	(6 853)	-	536	(6 317)	2 160
Agralia Fertilizantes, S.L.	7 677	-	-	-	-	7 677
Fertiberia Castilla – León, S.A.	21 231	(17 091)	(376)	-	(17 467)	3 764
El Bahia Fertilizer, SPA	7 152	-	-	-	-	7 152
Agronomía Espacio	60	-	-	-	-	60
Agrokem, S.A.	60	(15)	-	-	(15)	45
ADP Fertilizantes, S.A.	52 000	-	-	-	-	52 000
Fercampo, S.A.	8 994	-	-	-	-	8 994
Fertiberia France, S.A.S.	6 042	-	-	-	-	6 042
	193 091	(91 755)	(564)	536	(91 783)	101 308
Entreprises partenaires:						
Incro, S.A.	2	-	-	-	-	2
La Almazara	720	-	-	-	-	720
	722	-	-	-	-	722
Total	193 813	(91 755)	(564)	536	(91 783)	102 030

Les dividendes reçus durant l'exercice 2018 à la hauteur de 4,098 millions d'euros se divisent en 1,777 million d'euros pour l'entreprise partenaire Incro, S.A. et de 2,321 millions d'euros pour l'entreprise du groupe ADP Fertilizantes, S.A. De plus, les dividendes reçus durant l'exercice 2017 à la hauteur de 2,55 millions d'euros se rapportent à l'entreprise partenaire Incro, S.A.

7.4 Capitaux propres

Capital social

Le capital social au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 est de 54,452 millions d'euros, représentés par 22 688 187 actions, ayant chacune une valeur nominale de 2,40 euros, qui sont totalement souscrites et libérées et ont les mêmes droits politiques et économiques.

La composition de l'actionnariat en date de préparation des présents comptes annuels est la suivante :

	Nb de parts sociales	% parts sociales
Grupo Villar Mir, S.A. (Unipersonal)	22 649 112	99,83
Autres actionnaires	39 075	0,17
	22 688 187	100

Réserves légales

Les sociétés sont tenues de destiner 10 % des bénéfices de chaque exercice à la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne au moins 20 % du capital social. Cette réserve ne peut être répartie aux associés et ne pourra être utilisée que pour couvrir, en l'absence d'autres réserves, le solde débiteur du compte de résultat. De plus, dans certaines conditions, elle pourra être utilisée pour augmenter le capital social dans la partie de cette réserve qui dépasse 10 % du montant du capital déjà augmenté.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, la dotation aux réserves légales était tout à fait conforme aux dispositions susvisées.

Prime d'émission d'actions

La loi sur les sociétés de capitaux permet expressément l'utilisation du solde de la prime d'émission pour l'augmentation de capital et ne fixe aucune restriction spécifique quant à la disponibilité de ce solde.

Dividendes

Au cours de l'exercice 2018, une charge est comptabilisée sur les Réserves à l'occasion de la répartition de dividendes proposée par le Conseil d'administration en date du 22 mars 2018, à la hauteur de 10 millions d'euros. Le paiement du dividende qui revient à l'actionnaire majoritaire, Grupo Villar Mir, S.A., à la hauteur de 9,983 millions d'euros, a été fait par la compensation de soldes débiteurs existant entre les deux compagnies en vertu du contrat de crédit décrit dans la note 7.1.2.

Autres variations

Au cours de l'exercice 2018, la Société a modifié le critère de comptabilisation de ventes et de coûts de vente pour l'adapter à la nouvelle réglementation sur la comptabilisation des produits qui entrera en vigueur au cours des prochains exercices. L'impact du changement de critère n'a pas été important, ayant supposé une charge sur les Réserves à l'ouverture de l'exercice 2018 à la hauteur de 2,134 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2017, une charge sur les réserves est comptabilisée à la hauteur de 733 000 euros à titre de correction du résultat de l'exercice 2016.

Note 8. Stocks

Le détail des stocks au 31 décembre 2018 et 2017 est le suivant :

	Exercice 2018	Exercice 2017
Matières premières	30 094	28 199
Produits semi-finis	3 104	5 011
Produits finis	23 505	8 372
Sous-produits	8	-
Quotas d'émission de CO2 (a)	13 399	6 169
Solde final	70 110	47 751

La Société a comme politique de souscrire des polices d'assurance pour couvrir les risques éventuels auxquels les stocks sont exposés.

(a) Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Durant l'exercice 2018, la Société a obtenu des quotas d'émission de gaz à effet de serre qui lui ont été accordés de façon gratuite à la hauteur de 917 073 tonnes (935 312 tonnes durant l'exercice précédent), selon le détail qui suit :

Usine	Tm assignées en 2018	Tm assignées en 2017
Avilés	50 567	51 574
Palos	499 029	508 954
Puertollano	285 675	291 355
Sagunto	81 802	83 429
Total	917 073	935 312

L'imputation aux résultats de l'exercice 2018 au chapitre des émissions de gaz à effet de serre a atteint les 14,085 millions d'euros (soit 6,461 millions d'euros lors de l'exercice précédent). De plus, durant l'exercice 2018, l'apport aux résultats de la Société par l'imputation des subventions des quotas d'émission de gaz, qui leur ont été accordés de façon gratuite, a atteint la somme de 7,946 millions d'euros (soit 5,715 millions d'euros lors de l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2018, la provision pour « Quotas d'émission de gaz à effet de serre » a atteint le montant de 14,085 millions d'euros, dont 6,139 millions d'euros provenaient de déficits de quotas d'émission de gaz, qui furent acquis de tiers. De plus, au 31 décembre 2017, la provision pour « Quotas d'émission de gaz à effet de serre » s'élève à 6,812 millions d'euros (voir note 12) dont 1,097 million d'euros proviennent de déficits de quotas d'émission de gaz, qui furent acquis de tiers.

Durant les exercices 2018 et 2017, aucune perte de valeur n'a été enregistrée par rapport aux quotas d'émission de gaz à effet de serre.

Note 9. Information sur les reports de paiement à des fournisseurs. Troisième disposition additionnelle. « devoir d'information » de la loi 15/2010, du 5 juillet 2010

Conformément à ce qui est stipulé dans la loi 15/2010 (modifiée par la loi 31/2014) et le décret-loi royal 3/2013, qui modifient la loi 3/2004 établissant des mesures de lutte contre le retard de paiement dans les opérations commerciales et à ce qui est prévu dans la décision de l'ICAC (Instituto de Contabilidad y Auditoria de Cuentas) de janvier 2016, on informe de ce qui suit :

	2018	2017
	Días	Días
Période moyenne de paiement aux fournisseurs	77	70
Ratio d'opérations payées	73	68
Ratio d'opérations à payer	97	82
	Montant (en milliers d'euros)	Montant (en milliers d'euros)
Total de paiements effectués	556 340	539 108
Total des paiements à faire	106 145	85 223

Note 10. Devises

Les transactions effectuées en devises au cours de l'exercice et le montant total des éléments de l'actif et du passif exprimé en devises aux 31 décembre 2018 et 2017 sont indiqués en détail ci-après :

	Devises	2018	2017
		Milliers d'euros	Milliers d'euros
Transactions			
Achats	USD	190 063	195 301
Ventes	USD	42 354	48 679
Éléments de l'actif			
Investissements dans entreprises du Groupe	Dinars algériens	7 152	7 152
Débiteurs	USD	3 572	-
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	USD	242	668
Éléments du passif			
Créanciers	USD	90 465	72 519

Les différences de change imputées au compte de résultat des exercices 2018 et 2017 viennent d'actifs et de passifs financiers des catégories « Prêts et créances », « Débits et dettes » et « Trésorerie et autres équivalents de trésorerie ».

Le montant des différences de change considérées dans le résultat par type d'instruments financiers aux 31 décembre 2018 et 2017 est le suivant (en milliers d'euros) :

	2018			2017		
	Liquidées	En attente d'échéance	Total	Liquidées	En attente d'échéance	Total
Positives						
Débiteurs	494	173	667	372	-	372
Créanciers	3 169	16	3 185	1 718	533	2 251
Négatives						
Débiteurs	(589)	(44)	(633)	(729)	(425)	(1 154)
Créanciers	(3 231)	24	(3 207)	(675)	(72)	(747)
	(157)	169	12	686	36	722

Au 31 décembre 2018, la Société a des contrats avec plusieurs établissements de crédit pour la couverture en devises avec échéance en 2019. La juste valeur de ces dérivés s'élève à 57 000 euros (soit 690 000 euros au 31 décembre 2017).

Note 11. Situation fiscale

Le détail des soldes auprès des « Administrations publiques » au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 est le suivant (en milliers d'euros) :

	31/12/2018		31/12/2017	
	Débiteurs	Créanciers	Débiteurs	Créanciers
Paiements non courants :				
Impôts différés	16 513	1 895	12 837	1 307
	16 513	1 895	12 837	1 307
Paiements courants :				
Trésor public débiteur au titre de la TVA	6 196	-	3 409	-
Organismes de la Sécurité sociale (g)	17	942	46	931
Trésor public débiteur au titre de rendements de capital	7	-	7	-
Trésor public créancier au titre de l'impôt sur la rente des personnes physiques	-	632	-	618
Autres organismes publics	198	8	5	38
	6 418	1 582	3 467	1 587

Depuis le 1er janvier 1997, la Société a cessé d'être imposée suivant le régime individuel de l'impôt sur les sociétés et est maintenant imposée suivant le régime des groupes de sociétés, à l'intérieur du groupe fiscal où la société dominante est « Inmobiliaria Espacio, S.A. ». Cela dit, ce fait ne libère pas la société de ses obligations fiscales en matière de régime individuel.

Au cours des exercices 2001, 2002, 2003 et 2009, l'application de l'impôt de ce régime a donné lieu à des résultats positifs pour la Société au titre de l'impôt sur les sociétés en raison des bases imposables négatives résultantes.

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, les impôts ne peuvent pas être considérés comme étant définitifs tant que les déclarations n'ont pas fait l'objet d'un contrôle de la part des autorités fiscales, à moins que le délai de prescription de quatre ans se soit écoulé.

Au 31 décembre 2018, la Société peut faire l'objet d'inspection par les autorités fiscales des principaux impôts dus des exercices 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

Selon la loi relative à l'impôt sur les sociétés, si en vertu des règles applicables pour la détermination de la base imposable, la déclaration s'avérait négative, portant sur les périodes d'imposition commencées depuis le 1er janvier 2015, la base imposable négative d'une période d'imposition peut être compensée avec les rentes positives obtenues dans les périodes d'imposition postérieures à celle durant laquelle est née la base imposable négative sans aucune limite temporelle. Ce délai illimité s'applique aussi aux bases imposables négatives qui seraient encore à compenser au début de la première période d'imposition qui a commencé à partir du 1er janvier 2015, peu importe la période d'imposition durant laquelle seraient survenues les bases imposables négatives.

Le montant de la compensation avec les rentes positives des périodes d'imposition suivantes est fixé à 25 % de la base imposable prévue ou 1 million d'euros. Au départ, elle était établie à 60 % de la base imposable.

Impôt sur les bénéfices

Le calcul des montants dus du point de vue comptable pour l'impôt sur les bénéfices est le suivant (en milliers d'euros) :

	2018	2017
Résultat de l'exercice avant impôts	(19 069)	(44)
Écarts permanents (1)	12 772	13 621
Différences temporaires	8 278	(3 188)
Produits durant l'exercice	8 925	1 046
Produits durant des exercices précédents	(647)	(4 234)
Base imposable (résultat fiscal)	1 981	10 389
Taux d'imposition (25 %)	495	2 597
Déductions	(241)	(405)
Frais pour impôt courant (impôt net)	254	2 192
Frais d'impôt d'exercices précédents	1 267	(540)
Frais au titre d'impôts différés	(3 182)	1 176
Frais au titre de l'impôt sur les sociétés	(1 661)	2 828

(1) Ces différences se rapportent surtout :

- À des dividendes exempts reçus de sociétés filiales pour un montant négatif de 4,098 millions d'euros (soit de 2,55 millions d'euros lors de l'exercice précédent).

- À des ajustements positifs issus de l'impossibilité de déduction des pertes comptables dotées au cours de l'exercice 2018 dans des investissements en instruments de patrimoine et la compensation d'un cinquième des montants dotés dans les exercices avant l'année 2013 qui ont été considérés comme déductibles, conformément à la modification de la seizième disposition provisoire de la loi sur l'impôt des sociétés, apportée par le décret-loi royal 3/2016, du 2 décembre 2016. Le montant total s'élève à 14,72 millions d'euros (soit 13,558 millions d'euros lors de l'exercice précédent).

Les mouvements des impôts différés engendrés et annulés durant l'exercice 2018 sont les suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2017	Pertes et profits	Capitaux propres	31/12/2018
Impôts différés actifs				
Ajustement pour ventes anticipées en attente de fabrication	-	(113)	711	598
Dérivés de couverture	283	-	(147)	136
Limite frais financiers (c)	3 831	2 259	-	6 090
Limite amortissement (b)	848	(235)	-	613
Perte de valeur d'actions OHL	1 456	1 237	-	2 693
Remise en végétation des Bassins de Huelva (d)	6 374	(36)	-	6 338
Créances pour pertes à compenser	45	-	-	45
	12 837	3 112	564	16 513
Impôts différés passifs				
Subventions en capital	18	-	658	676
Location financière	207	30	-	237
Amortissement libre (a)	988	(55)	-	933
Perte de valeur d'investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe (e)	94	(45)	-	49
	1 307	(70)	658	1 895

Les mouvements des impôts différés engendrés et annulés durant l'exercice 2017 sont les suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2016	Pertes et profits	Capitaux propres	31/12/2017
Impôts différés actifs				
Dérivés de couverture	396	-	(113)	283
Limite frais financiers (c)	4 963	(1 132)	-	3 831
Limite amortissement (b)	1 221	(373)	-	848
Perte de valeur d'actions OHL	1 194	262	-	1 456
Remise en végétation des Bassins de Huelva (d)	6 378	(4)	-	6 374
Créances pour pertes à compenser	45	-	-	45
	14 197	(1 247)	(113)	12 837
Impôts différés passifs				
Subventions en capital	41	-	(23)	18
Location financière	165	42	-	207
Amortissement libre (a)	1 043	(55)	-	988
Perte de valeur d'investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe (e)	152	(58)	-	94
	1 401	(71)	(23)	1 307

a) Au cours de l'exercice 2012, la Société a suivi ce qui est prévu à la onzième disposition additionnelle de la loi sur l'impôt des sociétés, art. 1, quatrième point du décret-loi royal 13/2010, en faisant un ajustement temporaire négatif au résultat comptable à la hauteur de 5,05 millions d'euros se rapportant à l'investissement des immobilisations corporelles durant l'exercice 2011, dont l'amortissement a commencé durant l'exercice 2012, ce qui a été déduit du montant enregistré comme amortissement de l'exercice. Au cours de l'exercice 2018, on a fait un ajustement temporaire positif à la hauteur de 220 000 euros (220 000 euros en clôture de l'exercice précédent).

b) Conformément à ce qui est prévu dans la loi 16/2012, du 27 décembre 2012, art. 7, l'amortissement comptable des immobilisations corporelles, incorporelles et des investissements immobiliers se rapportant aux périodes d'imposition qui ont commencé à l'intérieur des années 2013 et 2014 pour les sociétés qui, dans ces années, ne remplissent pas les conditions prévues aux paragraphes 1, 2 ou 3 de l'art. 108 de la refonte de la loi sur l'impôt des sociétés, sera déduit de la base imposable 70 pour cent de celui qui aurait un résultat fiscal déductible si ce pourcentage n'était pas appliqué, conformément aux paragraphes 1 et 4 de l'art. 11 de ladite loi.

L'amortissement comptable qui n'est pas déductible en vertu de ce qui est prévu dans cet article sera déduit de façon linéaire durant une période de 10 ans ou sinon pendant la durée de vie de l'élément de patrimoine à partir de la première période d'imposition qui commence en 2015. En 2018, il y a eu un ajustement temporaire négatif à la hauteur de 784 000 euros à ce titre (en 2017, il y a eu un ajustement temporaire négatif à la hauteur de 1,245 million d'euros).

c) Ayant effet pour les périodes d'imposition commencées à partir du 1er janvier 2012, il est établi que les frais financiers nets seront déductibles dans la limite de 30 % du bénéfice opérationnel de l'exercice (Art. 20 du décret-loi royal 4/2004).

Les frais financiers nets qui n'ont pas fait l'objet d'une déduction pourront être déduits dans les périodes d'imposition qui se terminent dans les 18 années immédiatement suivantes, conjointement avec ceux de la période d'imposition concernée et dans la limite de ce qui est établi précédemment. À partir du 1er janvier 2015, la limite temporaire de déduction a été éliminée.

Au cours de l'exercice 2018, on a fait un ajustement temporaire négatif à la hauteur de 3,969 millions d'euros (3,312 millions d'euros en clôture de l'exercice précédent).

d) À la suite de l'incident d'exécution de l'arrêt de l'Audiencia Nacional du 27 novembre 2004, dans la procédure ordinaire 0000563/2004, en application du mandat établi dans ce dernier, Fertiberia, S.A. a présenté le « Projet de construction de fermeture des bassins de phosphogypse situés sur le territoire municipal de Huelva ». Pour couvrir le coût additionnel sur celui qui était initialement prévu en date de l'arrêt du tribunal, selon ce qu'implique ledit projet présenté par Fertiberia, S.A., qui a été doté d'une provision au cours de l'exercice 2014 imputée aux réserves de 25,5 millions d'euros avant impôt (17,9 millions d'euros après impôts).

Pour la détermination de la base imposable de l'impôt sur les sociétés, au cours de l'exercice 2014, on a fait un ajustement négatif comptable pour le même montant tout comme un ajustement positif, aussi du même montant, car on considère que ce montant n'est pas déductible tant que les travaux auxquels la provision dotée fait référence ne sont pas exécutés.

La Société a appliqué le décret-loi royal 7/1996 sur les actualisations de bilans.

Note 12. Provisions et imprévus

Provisions

Les mouvements des provisions à long terme de l'exercice 2018 se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Type de provision	Solde au 31/12/2017	Dotations	Emplois	Transferts	Solde au 31/12/2018
Non courante					
Actions environnementales restructuration Huelva (Notes 6 et 14)	41 675	-	(142)	-	41 533
	41 675	-	(142)	-	41 533
Courant					
Quotas d'émission de gaz (Note 5)	6 812	14 085	(6 812)	-	14 085
Provision de restructuration (Note 13.b)	-	675	(170)	-	505
	6 812	14 760	(6 982)	-	14 590

Actions environnementales restructuration Huelva

Au cours d'exercices précédents, cette provision a été dotée pour répondre aux obligations environnementales nécessaires pour la récupération des bassins de phosphogypse de Huelva, selon les études d'ingénierie de base et de détail réalisées par les compagnies Ardaman et EPTISA (Note 6). L'estimation économique de la provision se base sur ces rapports techniques et économiques d'ingénierie, en considérant le calendrier de la phase d'approbation par les autorités compétentes tout comme le calendrier d'exécution des travaux, et actualisant les paiements futurs prévus à un taux d'escompte de 6,6 % équivalant au coût de la dette de la Société.

Provision de restructuration

En fin d'exercice 2018, un plan industriel a été entrepris à l'usine de Huelva dans le but de garantir la viabilité de cette usine. Ce plan inclut une série de mesures productives et organisationnelles, parmi lesquelles il y a eu un ajustement des effectifs du centre qui a affecté 9 travailleurs. Ces mesures organisationnelles et productives ont été conclues avec le Comité d'entreprise.

Au cours du dernier trimestre de l'exercice 2016, une légère restructuration des effectifs a été abordée, qui a affecté 20 travailleurs, dans le but d'adapter les effectifs de la Société aux besoins actuels. Cette restructuration a été convenue avec les syndicats ayant la plus forte représentation dans la Société. Au cours de l'exercice 2017, ce processus a pris fin et la provision a été appliquée en entier.

Les mouvements des provisions à long terme de l'exercice précédent se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Type de provision	Solde au 31/12/2016	Dotations	Emplois	Transferts	Solde au 31/12/2017
Non courante					
Actions environnementales restructuration Huelva (Notes 6 et 14)	41 691	-	(16)	-	41 675
	41 691	-	(16)	-	41 675
Courant					
Quotas d'émission de gaz (Note 8)	8 715	6 812	(8 715)	-	6 812
Provision de restructuration	1 388	-	(1 388)	-	-
	10 103	6 812	(10 103)	-	6 812

Engagements et garanties accordées à des tiers

Au 31 décembre 2018, la Société a constitué des avals auprès de plusieurs sociétés de crédit, en garantie surtout de l'obtention de matières premières de certains fournisseurs pour un montant approximatif de 29,799 millions d'euros (29,255 millions d'euros lors de l'exercice précédent).

En date du 22 décembre 1999, Fertiberia, S.A. a transmis à Inmobiliaria Espacio, S.A. la totalité de ses dettes au titre de comptes et de prêts participatifs auprès de l'Instituto de Crédito Oficial (ICO) et d'autres créanciers de la suspension de paiement de Fesa Fertilizantes Españoles, S.A., dont le montant non encore échu au 31 décembre 2018 s'élève à 99,571 millions d'euros (soit 108,487 millions d'euros lors de l'exercice précédent). L'amortissement de la dette assumée par Inmobiliaria Espacio, S.A. se fera dans les conditions de remboursement établies pour Fertiberia, S.A.

Tant que les sociétés titulaires des comptes et des crédits participatifs n'autorisent pas expressément la prise en charge de la dette et la subrogation d'Inmobiliaria Espacio, S.A. dans la position débitrice de Fertiberia, S.A. face à ces créanciers, cette dernière continuera d'être responsable solidaire du remboursement de ces comptes et prêts participatifs.

Par ailleurs, en date du 30 décembre 2005, Fertiberia, S.A. a transmis à Inmobiliaria Espacio, S.A. la totalité de la dette qu'elle avait auprès de l'ICO pour les prêts que cette dernière avait accordés à Fesa Fertilizantes Españoles, S.A. et ses filiales avant 1995, dont le montant non encore échu au 31 décembre 2018 s'élève à 13,373 millions d'euros (soit 14,588 millions d'euros lors de l'exercice précédent). L'amortissement de cette dette assumée par Inmobiliaria Espacio, S.A. se fera dans les conditions de remboursement établies pour Fertiberia, S.A. Cependant, il convient d'indiquer que tant que l'ICO n'autorise pas expressément cette prise en charge et cette subrogation, Fertiberia, S.A. continuera d'être responsable solidaire du remboursement de cette dette.

Note 13. Produits et charges

a) Stocks

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint aux 31 décembre 2018 et 2017 est la suivante (en milliers d'euros) :

	2018	2017
Consommation de marchandise		
Achats de marchandise	100 571	105 288
	100 571	105 288
Consommation de matières premières et d'autres matières consommables		
Achats de matières premières et d'autres matières consommables	278 456	245 211
Variation de stock de matières premières et d'autres matières consommables	(1 895)	(1 231)
	276 561	243 980
Détérioration de marchandises, de matières premières et d'autres approvisionnements	-	-
Totaux	377 132	349 268

Au 31 décembre 2018, les achats par marchés géographiques se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	Achats nationaux	Achats intracommunautaires	Importations	Total
Achats de marchandise	2 990	18 627	78 954	100 571
Achats de matières premières	183 033	3 787	84 828	271 648
Autres achats consommés	6 455	353	-	6 808
	192 478	22 767	163 782	379 027

Au 31 décembre 2017, les achats par marchés géographiques se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	Achats nationaux	Achats intracommunautaires	Importations	Total
Achats de marchandise	1 504	21 404	82 380	105 288
Achats de matières premières	148 730	6 504	82 960	238 194
Autres achats consommés	6 500	517	-	7 017
	156 734	28 424	165 340	350 499

b) Frais de personnel

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint aux 31 décembre 2018 et 2017 est la suivante (en milliers d'euros) :

	2018	2017
Appointements et salaires	37 883	37 174
Indemnités (Note 12)	334	329
Appointements, salaires et assimilés	38 217	37 503
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	10 003	9 893
Autres charges sociales	2 275	2 090
Charges sociales	12 278	11 983
Frais de personnel	50 495	49 486

c) Locations simples

L'imputation aux résultats de l'exercice 2018 au titre de location simple en vigueur a atteint la somme de 2,145 millions d'euros (2,082 millions d'euros au cours de l'exercice précédent). Ce montant se rapporte principalement à la location des bureaux du siège social principal de la Société. La majeure partie des dépenses de location se rapporte aux contrats renouvelables sur une base annuelle.

d) Résultat de cessions d'immobilisations

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint aux 31 décembre 2018 et 2017 est la suivante (en milliers d'euros) :

	2018	2017
Vente de l'unité de production d'acide sulfurique de l'usine de Huelva	-	473
	-	473

e) Résultat financier

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint aux 31 décembre 2018 et 2017 est la suivante (en milliers d'euros) :

	2018	2017
Produits financiers		
Entreprises du Groupe (Note 17.1)	8 900	8 732
Prises de participation dans le capital d'entreprises du Groupe et d'entreprises partenaires (Note 7.3)	4 099	2 550
Autres produits financiers	95	84
	13 094	11 366
	2018	2017
Frais financiers		
Intérêts sur la dette auprès d'établissements de crédit à long terme	8 430	4 686
Intérêts sur la dette auprès d'établissements de crédit à court terme	2 032	2 099
Intérêts d'escompte d'effets	1 509	1 267
Intérêts sur la dette auprès d'entreprises du Groupe (Note 17.2)	2 896	1 163
Intérêts sur la dette avec d'autres entreprises	1 470	1 551
Autres frais financiers	1	17
	16 338	10 783

f) Autres résultats

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint aux 31 décembre 2018 et 2017 est la suivante (en milliers d'euros) :

	2018	2017
Faible réclamation à Endesa	(1 292)	-
Plan industriel Huelva	(675)	-
Encaissement de dette Serbie	407	-
Divers	(515)	(448)
	(2 075)	(448)

Note 14. Information sur l'environnement

On décrit ci-après les obligations et les imprévus environnementaux qui affectent ou qui pourraient affecter la position financière de la Société, selon ce que prévoit la décision de l'Instituto de Contabilidad y Auditoría de Cuentas (ICAC) en date du 25/03/2002 et le Plan général comptable.

Au cours des exercices 2018 et 2017, on a inclus dans les immobilisations les investissements suivants destinés à la protection et à l'amélioration de l'environnement (en milliers d'euros) :

	2018	2017
Installations techniques	-	1 009
Constructions	-	-
Autres installations	105	31
	105	1 040

Les frais ordinaires engagés dans les exercices 2018 et 2017 destinés à la protection et à l'amélioration de l'environnement, comme le traitement de résidus, le contrôle et le traitement d'émissions atmosphériques polluantes et le traitement d'effluents liquides ont été enregistrés dans le compte de résultat selon leur nature, parmi lesquels les plus importants ont été les suivants (en milliers d'euros) :

	2018	2017
Autres charges d'exploitation	4 221	4 206
Stocks	1 986	1 334
Frais de personnel	803	756
	7 010	6 296

Les recettes ordinaires comptabilisées au cours de l'exercice 2018 à ce titre s'élèvent à 179 000 euros (soit 233 000 euros lors de l'exercice précédent).

Au chapitre des Provisions et Imprévus (Note 12), on a enregistré plusieurs provisions pour les actions environnementales selon ce qui est indiqué ci-après :

Exercice 2018	31/12/2017	Dotations	Emplois	31/12/2018
Actions environnementales	41 675	-	(142)	41 533
Quotas d'émission de gaz (Note 8)	6 812	14 085	(6 812)	14 085
	48 487	14 085	(6 954)	55 618

Exercice 2017	31/12/2016	Dotations	Emplois	31/12/2017
Actions environnementales restructuration Huelva (Note 6)	41 691	-	(16)	41 675
Quotas d'émission de gaz (Note 8)	8 715	6 812	(8 715)	6 812
	50 406	6 812	(8 731)	48 487

Note 15. Subventions

Les mouvements pour ce poste du bilan ci-joint durant les exercices 2018 et 2017 ont été les suivants :

	Milliers d'euros
Solde au 31/12/2016	197
Ajouts	4 287
Imputation aux résultats (nette d'effet imposable)	(4 358)
Solde au 31/12/2017	126
Ajouts	8 157
Imputation aux résultats (nette d'effet imposable)	(6 184)
Solde au 31/12/2018	2 100

Les subventions se rapportent surtout à l'aide reçue par le ministère espagnol de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme au cours de l'exercice 2018 pour l'amélioration des installations de l'usine de Palos de la Frontera (Huelva) et dont l'application au compte de résultat se fait en fonction de l'amortissement des installations en question. En clôture de l'exercice 2018, le montant restant à imputer au compte de résultat s'élève à 2,026 millions d'euros. De plus, les ajouts et l'imputation aux résultats des exercices 2018 et 2017 incluent les subventions pour les quotas d'émission de gaz à effet de serre assignés à la Société de façon gratuite (voir Note 8).

Note 16. Événements survenus a posteriori

Aucun événement particulier ne s'est produit du 31 décembre 2018 jusqu'à la date d'élaboration des présents comptes annuels qui aurait pu les affecter ou dont la connaissance aurait pu être utile à tout utilisateur de ceux-ci.

Note 17. Opérations avec des sociétés liées

17.1 Soldes entre sociétés liées

Le détail des soldes auprès de sociétés liées aux 31 décembre 2018 et 2017 est indiqué ci-après (en milliers d'euros) :

	31/12/2018		31/12/2017	
	Deudores	Acreeedores	Deudores	Acreeedores
NON COURANTE				
Société dominante				
Grupo Villar Mir, S.A.U. (Note 7.1.2)	102 117	-	108 899	-
Autres entreprises du Groupe				
ADP Fertilizantes, S.A.	-	-	-	13 727
La Almazara By Stark, S.L.	4 180	-	3 280	-
Total non courant	106 297	-	112 179	13 727
COURANTE				
Société dominante				
Grupo Villar Mir, S.A.U.	18 883	-	17 555	-
Autres entreprises du Groupe				
Fertial, SPA	528	78 885	465	57 755
Fercampo, S.A.	4 438	2	10 383	69
OHL, S.A.	-	-	-	1
ADP Fertilizantes, S.A.	2 925	478	3 789	585
Fertiberia la Mancha, S.L.	12 397	97	16 268	194
Fertiberia Andalucía, S.A.	6 401	21	9 369	81
Fertiberia Castilla-León, S.A.	11 348	-	7 138	18
Agralia Fertilizantes, S.L.	4 477	9	2 694	20
Intergal Española, S.A.	2 106	-	(165)	-
Villar Mir Energía, S.L.	-	1 034	-	884
Enérgya VM Generación, S.L.	-	-	13	5 979
Enérgya VM Gestión de la Energía, S.L.	-	12 616	-	-
Fertiberia France S.A.S.	3 515	56	1 726	2
Avalora Tecnología de la Información, S.A.	-	3	-	14
Química del Estroncio, S.A.	421	493	248	74
Opérations commerciales	48 556	93 694	51 928	65 676
Inmobiliaria Espacio, S.A.	137 548	-	134 953	-
Química del Estroncio, S.A.	7 580	-	13 120	-
Agrokem, S.A.	7	-	7	-
Agronomía Espacio, S.A.	7	-	7	-
Grupo Fertiberia, S.A.	126	-	133	-
Fertiberia la Mancha, S.L.	3	2 699	-	3 970
Fertiberia Castilla-León, S.A.	-	191	-	197
Agralia Fertilizantes, S.L.	596	5 330	215	3 771
Arinver	972	-	971	-
Fertiberia Internacional, S.L.	2	-	2	-
Intergal Española, S.A.	242	6 086	-	6 244
Fertiberia France S.A.S.	34	-	1 017	-
Fertiberia Andalucía, S.A.	1 863	2 102	-	2 066
Fercampo, S.A.	8 829	-	156	1 974
Fertiberia Argelia	1	-	1	-
Fertiberia Capital	1	-	1	-
ADP Fertilizantes, S.A.	-	16 438	-	12 000
Opérations non commerciales	157 811	32 846	150 583	30 222
Total courant	225 250	126 540	220 066	95 898

Les soldes débiteurs auprès d'ADP Fertilizantes, S.A., de Fertiberia Andalucía, S.A., de Fertiberia la Mancha, S.L., d'Agralia Fertilizantes, S.L., de Fertiberia Castilla-León, S.A., de Fercampo, S.A., Fertiberia France, S.A.S. et d'Intergal Española, S.A. se rapportent surtout à des opérations commerciales courantes, lesquelles se font dans des conditions normales de marché.

Le solde créditeur auprès de Fertial, S.P.A. est de nature commerciale et se rapporte à l'achat de matières premières par Fertiberia, selon des conditions normales de marché.

Le solde créancier auprès d'Enérgya VM Gestión de la Energía, S.L. se rapporte à la fourniture d'énergie électrique à Fertiberia, S.A. dans des conditions normales de marché.

Le solde créancier auprès d'ADP Fertilizantes, S.A. se rapporte à un prêt à court terme consenti pour opérations non commerciales à Fertiberia en date du 22 avril 2009 pour un montant de 20 millions d'euros. La durée de ce prêt est de 10 ans à un taux d'intérêt fixé à l'Euribor + 0,25 %.

Le solde débiteur avec Inmobiliaria Espacio, S.A. comprend des mouvements issus de l'impôt sur les sociétés de l'exercice 2018 et des exercices antérieurs et un crédit dans le compte courant accordé par la Société à Inmobiliaria Espacio, S.A. en date du 1er janvier 2017 et avenant du 29 décembre 2017. La limite de ce crédit est de 125 millions d'euros, et le montant utilisé au 31 décembre 2018 était de 115,992 millions d'euros (soit 115,992 millions d'euros au cours de l'exercice précédent) et des intérêts courus à la hauteur de 8,971 millions d'euros (soit de 4,396 millions d'euros lors de l'exercice précédent).

Les soldes pour opérations commerciales avec Fertiberia Andalucía, S.A., Química del Estroncio, S.A., Fertiberia la Mancha, S.L., Agralia Fertilizantes, S.L., Fercampo, S.A. et Intergal Española, S.A. se rapportent au crédit de trésorerie dans le compte courant accordé entre des entreprises du Groupe avec une durée d'un an renouvelable tacitement par périodes annuelles et ayant un taux d'intérêt de 4 %.

Transactions entre sociétés liées

Les principales transactions menées avec des entreprises du Groupe et des entreprises partenaires au cours des exercices 2018 et 2017 ont été les suivantes (en milliers d'euros) :

	2018	2017
VENTES ET AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :	199 310	193 619
Société dominante		
Grupo Villar Mir, S.L.	917	956
Autres entreprises du Groupe		
ADP Fertilizantes, S.A.	68 138	67 546
Fertiberia La Mancha, S.L.	25 995	26 210
Fercampo, S.A.	30 466	29 780
Agralia Fertilizantes, S.L.	15 446	17 608
Fertiberia Andalucía, S.A.	11 961	17 407
Fertiberia Castilla-León, S.A.	15 332	9 775
Intergal Española, S.A.	6 286	4 653
Fertiberia France, S.A.S.	22 121	16 526
Química del Estroncio, S.A.	2 419	2 829
Fertial, SPA	38	139
Enérgya VM Generación, S.L.	108	128
Inmobiliaria Espacio, S.A.	83	62
ACHATS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	203 389	190 195
Autres entreprises du Groupe		
Fertial, SPA	108 366	112 670
Enérgya VM Gestión	59 035	46 502
ADP Fertilizantes, S.A.	21 591	18 872
Villar Mir Energía, S.L.	9 801	7 583
Espacio Information Technology, S.A.	1 575	1 424
Agralia Fertilizantes, S.L.	167	149
Fertiberia La Mancha, S.L.	364	623
Fertiberia Castilla-León, S.A.	85	142
Fertiberia Andalucía, S.A.	264	399
Fercampo, S.A.	24	538
Química del Estroncio, S.A.	1 951	794
Inmobiliaria Espacio, S.A.	5	-
Fertiberia France, S.A.S.	161	-
Grupo Villar Mir	-	499
Fertiberia France, S.A.S.	-	689
Grupo Villar Mir	499	-
FRAIS FINANCIERS :	2 896	1 163
Société dominante		
Grupo Villar Mir, S.L.	725	-
Autres entreprises du Groupe		
Fertial, SPA	899	851
Fertiberia Castilla-León, S.A.	-	8
ADP Fertilizantes, S.A.	32	33
Fertiberia La Mancha, S.L.	14	55
Agralia Fertilizantes, S.L.	209	180
Fercampo	8	5
Intergal	224	31
Enérgya VM Gestión	785	-

	2018	2017
PRODUITS FINANCIERS :	8 900	8 732
Société dominante		
Grupo Villar Mir, S.L.	4 145	4 261
Autres entreprises du Groupe		
Fertiberia France, S.A.S.	-	74
Inmobiliaria Espacio	4 575	4 396
Fertiberia Castilla Leon	6	-
Fertiberia de Andalucía	32	-
Fertiberia La Mancha	11	-
Fercampo	91	-
Fertiberia France	40	-
Arinver	-	1

17.2 Rémunération et autres prestations au Conseil d'administration et de la Direction

Durant l'exercice 2018, la Société a versé à titre de rémunération à l'organe d'administration un montant total de 210 000 euros (soit de 150 000 euros au cours de l'exercice précédent).

Durant l'exercice 2018, les rémunérations au titre d'appointements et de salaires aux membres du conseil d'administration et de la direction s'élèvent à 2,648 millions d'euros (2,565 millions d'euros au cours de l'exercice précédent).

Aucun prêt et aucune avance n'ont été accordés aux membres du Conseil d'administration.

- Autres renseignements se rapportant aux administrateurs : L'organe d'administration a habilité une procédure de contrôle et d'évaluation pour que les membres du Conseil d'administration fournissent au propre Conseil toute information nécessaire selon ce qui est prévu au Titre IV, Chapitre III de la loi sur les sociétés de capitaux.
 - Cette procédure se trouve actuellement en vigueur.
 - Les membres du Conseil d'administration conservent dans leurs registres la demande d'information et la réponse obtenue en rapport aux obligations visées par les articles 229, 230 et 231 de la loi sur les sociétés de capitaux.
 - De l'information remise aux Conseillers en application de ce qui est prévu auxdits articles 229, 230 et 231 de la loi sur les sociétés de capitaux, il s'avère qu'aucun d'entre eux, ni aucune personne liée à ces derniers, ne se trouve en situation de conflit d'intérêts, direct ou indirect, avec la Société.

Note 18. Autre information

Le nombre moyen d'employés au cours des exercices 2018 et 2017 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

	2018			2017		
	Hommes	Femmes	Nombre moyen total	Hommes	Femmes	Nombre moyen total
Techniciens supérieurs	109	38	147	114	33	147
Techniciens intermédiaires	60	19	79	56	17	73
Techniciens non diplômés	130	11	141	134	14	148
Personnel administratif	19	50	69	27	50	77
Ouvriers	311	19	330	310	16	326
Employés subalternes	1	-	1	1	-	1
Autre personnel non permanent	7	11	18	9	7	16
	637	148	785	651	137	788

Le nombre moyen d'employés au cours des exercices 2018 et 2017 (par sexes et catégories socioprofessionnelles présentant un handicap égal ou supérieur à 33 %) est le suivant :

	2018			2017		
	Hommes	Femmes	Nombre moyen total	Hommes	Femmes	Nombre moyen total
Techniciens supérieurs	3	-	3	3	-	3
Techniciens intermédiaires	1	-	1	1	-	1
Techniciens non diplômés	2	1	3	3	1	4
Personnel administratif	2	1	3	3	1	4
Ouvriers	6	-	6	7	-	7
Employés subalternes	-	-	-	-	-	-
Autre personnel non permanent	-	-	-	-	-	-
	14	2	16	17	2	19

Le montant des honoraires acquittés au titre de services d'audit des comptes annuels et autres états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018 s'élève à la somme de 107 000 euros (112 000 euros au cours de l'exercice précédent) et 22 000 euros pour d'autres services (3 000 euros lors de l'exercice précédent).

Note 19. Information segmentée

Le montant net du chiffre d'affaires enregistré au titre des activités ordinaires de la Société, par marchés géographiques, aux 31 décembre 2018 et 2017 se décompose comme suit (en milliers d'euros) :

	2018	%	2017	%
Espagne	363 867	66	344 189	65
Union européenne	169 935	31	168 997	32
Reste du monde	17 208	3	17 429	3
	551 010	100	530 615	100

La presque totalité du montant net du chiffre d'affaires se rapporte aux ventes de produits chimiques utiles pour l'agriculture.

03

**rapport
de gestion
2018**

Evolución del mercado de fertilizantes en España

Le marché international des céréales a été marqué par une production inférieure à l'échelle mondiale, avec des prévisions pour la prochaine campagne qui indiquent aussi une réduction, ce qui laisse prévoir une importante réduction des stocks à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, les prix internationaux des céréales ont affiché une évolution positive, mais ils se trouvent encore dans des niveaux que l'on peut considérer comme étant bas.

En 2018, l'indice FAO des prix des céréales s'est situé en moyenne à 165 points, ce qui implique 9 % d'augmentation par rapport à l'année 2017, mais cela représente encore 31 % de moins que le niveau maximal de l'année 2011. Par contre, l'indice FAO des prix des produits alimentaires a enregistré une baisse de 3,5 % en 2018, soit 27 % de moins que le maximum historique de l'année 2011. Les valeurs du sucre ont été celles qui ont le plus reculé en 2018, suivies des huiles végétales, de la viande et des produits laitiers.

Par ailleurs, il est aussi important de souligner que, durant l'année 2018, il y a eu une appréciation du dollar américain par rapport à l'euro. Le prix du pétrole a affiché une importante augmentation jusqu'au mois d'octobre, pour ensuite tomber rapidement au cours des deux derniers mois de l'année. Pour ce qui est du gaz naturel, principale matière première pour la fabrication d'engrais, il y a eu une importante augmentation de son prix sur les marchés européens.

Le prix de l'ammoniac et le prix des principaux engrais ont progressivement augmenté sur le marché international, en continuant la récupération amorcée au cours de l'année 2017, mais il se trouve encore à un niveau bien inférieur à celui des moyennes historiques.

L'application d'engrais a été conditionnée par les facteurs fondamentaux suivants :

- La semence et la fertilisation des cultures d'automne et d'hiver de l'année 2017 ont été faites de façon intermittente et avec des applications de fond très inférieures à celles qui sont habituelles. Enfin, la surface semée a été semblable à celle de la campagne précédente.
- À partir du mois de janvier 2018, les précipitations ont été supérieures aux précipitations historiques. L'importante amélioration des cultures en raison des pluies et les attentes de bonnes productions ont amélioré notablement l'application d'engrais en favorisant une bonne couverture des cultures extensives, bien que cela ait été fait en retard.
- La semence des cultures irriguées s'est faite sans aucune restriction d'eau d'arrosage et n'a été conditionnée que par les surfaces, par les tendances du marché et par les faibles prix de cotisation, par exemple, du maïs. Cette culture a à nouveau subi une nouvelle réduction en termes de surface.
- Les copieuses précipitations de l'automne 2018 ont compliqué et retardé les semences et la fertilisation de fond des cultures, dans certains cas, en retardant les applications.

Dans ce contexte, la consommation d'engrais a augmenté au cours de l'année 2018 par rapport à l'année 2017, en enregistrant une augmentation de 5 %.

En ce qui concerne les engrais azotés simples, le marché a augmenté de 2 % surtout en raison de la plus grande pression des importations. Pour ce qui est des produits phosphatés, la récupération se chiffre à 13 % et, sur le marché des engrais complexes, il y a eu une augmentation de 8 % (les importations augmentent de façon très importante en NPK, alors que les phosphates d'ammonium diminuent).

Les premières estimations du ministère espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation indiquent que la Rente agraire qui, en termes courants a été de 30,217 milliards d'euros, a connu une augmentation de 4,3 % par rapport à l'année précédente. En termes constants par unité de travail annuelle, l'augmentation a été de 3,7 %.

La production végétale a enregistré une augmentation de l'ordre de 7,8 %, surtout par l'augmentation des quantités produites, de 8,3 %, car les prix ont chuté de 0,6 %.

La climatologie néfaste de l'année 2017 a énormément affecté les productions des cultures qui ont eu dans une large mesure une répercussion sur l'année 2018. La production de céréales a augmenté de 43,1 %, le vin et le moût de 38,4 %, les plantes fourragères de 25,7 % et les fruits de 6,4 %. Cependant, la production d'huile d'olive a chuté de 7,4 %, celle de la pomme de terre de 10,2 % et celle des légumes verts de 2,2 %.

En ce qui concerne les prix, ceux des fruits, des légumes verts et des céréales ont augmenté de façon modérée. Par contre, il y a eu une importante baisse du prix de l'huile d'olive, du vin et du moût et une baisse un peu moins importante des plantes fourragères.

Les consommations intermédiaires ont connu une augmentation de l'ordre de 6,3 % par rapport à l'année précédente. Le volume consommé a augmenté de 2,9 % alors que les prix ont augmenté de 3,3 %.

La dépense en engrais et en amendements a augmenté de 10,2 % en atteignant 1,958 milliard d'euros. Le ministère espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation estime que le volume de ce poste a augmenté de 7,4 % et les prix de 2,6 % (en tenant compte que ce poste inclut non seulement les engrais minéraux, mais aussi les engrais organiques et les amendements).

Secteur Commercial

Le chiffre d'affaires de Fertiberia a atteint les 551 millions d'euros, ce qui représente une croissance de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Le volume des ventes, de 2,4 millions de tonnes, a été légèrement inférieur à celui de l'année 2017. L'évolution des prix a été très remarquable, après des années de baisses et des niveaux bien en dessous de ceux qui sont considérés comme étant « normaux » ; les prix ont connu une forte augmentation tout au long de l'année, et la moyenne des prix de tous les produits commercialisés a été de 6 % supérieure à celle de l'année précédente.

Les ventes sur le marché intérieur se chiffrent à 364 millions d'euros, alors que les exportations représentent 187 millions d'euros. Sur le marché intérieur des engrais, la Compagnie a livré, incluant les produits spéciaux, 1,1 million de tonnes, un chiffre bien semblable à celui de l'année 2017, bien que l'augmentation des prix indiquée précédemment, de près de 7 %, sur l'ensemble des produits de ce sous-secteur ait permis une augmentation du chiffre d'affaires de l'ordre de 3 %, en dépassant les 252 millions d'euros.

La commercialisation d'engrais sur le marché espagnol a été fortement influencée par la climatologie variable, mais affectant dans une large mesure l'ensemble des engrais appelés classiques, destinés aux cultures extensives. Cependant, l'augmentation des prix moyens par rapport à l'année 2017 a permis de maintenir le chiffre d'affaires.

La Compagnie a énormément avancé dans la commercialisation de produits spéciaux, une gamme d'engrais qui, en 2018, représente déjà 30 % du volume des ventes des engrais vendus sur le marché espagnol et 28 % du chiffre d'affaires. Ces données sont le résultat de la stratégie de Fertiberia visant à favoriser la fabrication et la commercialisation de produits qui fournissent une plus grande valeur ajoutée et qui offrent de plus grandes marges de profit.

Sur les marchés d'exportation, la Compagnie a vendu 522 000 tonnes d'engrais, soit 4 % de moins que lors de l'exercice précédent. Malgré cela, la hausse des prix a permis une augmentation du chiffre d'affaires de 5 %, en dépassant les 109 millions d'euros. Sur le marché extérieur, la Compagnie a aussi favorisé la commercialisation d'engrais spéciaux. En plus des exportations des engrais classiques et consolidés sur les marchés européens, où le produit Fertiberia jouit d'un grand prestige, l'activité exportatrice augmente d'année en année sur de nouveaux marchés en croissance, tout particulièrement en Amérique du Sud et en Afrique.

Les ventes de produits pour l'industrie, qui en 2018 représentait 34 % des ventes de la Compagnie, ont dépassé les 807 000 tonnes, avec un chiffre d'affaires de 185 millions d'euros. En termes de volume, l'évolution de l'exercice a été très semblable à celui de l'année 2017, bien que l'augmentation des prix de 1 % ait permis au chiffre d'affaires d'augmenter de près de 2 %. Il convient de signaler le rôle important que joue l'exportation dans ce domaine commercial, qui en 2018 représente 43 % du chiffre d'affaires.

Principales actions en marketing

Fertiberia a intensifié sa présence dans les médias du secteur, tant pour la promotion de ses produits que pour collaborer avec des publications de divulgation dans lesquelles Fertiberia contribue à la diffusion des bonnes pratiques en matière d'engrais et elle le fait aussi en organisant des journées d'étude et des congrès pour les agriculteurs et les professionnels en général.

La Compagnie a continué de mener des activités de marketing direct et de promotions solidaires. En ce sens, il convient de signaler l'assistance aux plus importantes foires agricoles tenues en Espagne et la poursuite du projet, amorcé il y a quelques années, de mettre son pavillon dans les installations des clients.

Par ailleurs, Fertiberia maintient son engagement social, en développant des actions culturelles, académiques et sportives de différentes natures, parmi lesquelles :

- Le parrainage de la Vuelta, depuis déjà 23 ans.
- Le parrainage de l'équipe de basket Club Balonmano Puerto Sagunto, qui a commencé lors de la saison 2012/2013.
- La tenue du XXIIe concours de peinture rurale pour enfants.

Secteur Industriel

La production totale combinée a augmenté de 2,2 % en 2018, par rapport à l'année précédente, en dépassant les trois millions de tonnes, ce qui constitue la production la plus élevée des cinq derniers exercices pour une deuxième année consécutive.

	Réel (t)	Budget (t)
Ammoniac	530 768	606 205
Acide nitrique	676 046	630 775
Total nitrates d'ammonium	1 062 033	953 844
Urée	341 638	361 096
NPK	125 423	205 747
Solutions	281 794	286 669
Totaux	3 017 702	3 044 336

Il convient de signaler les augmentations de la production d'ammoniac de 9 %, d'urée de 18 % et le maintien des niveaux de production de nitriques, de nitrates et de solutions azotées. Ce bon comportement a permis de compenser la baisse de 17 % des engrais complexes NPK.

Usine d'Avilés

En continuant la bonne tendance de l'exercice précédent, l'usine d'Avilés a dépassé toutes les attentes en 2018. La production d'acide nitrique a augmenté de 4,8 % pour atteindre les 206 000 tonnes, en établissant ainsi un record historique après 49 ans d'activités ininterrompues.

L'usine a atteint, pour une deuxième année consécutive, un record de production de nitrosulfate d'ammonium, avec une augmentation de 8,2 %. La combinaison des deux facteurs précédents a aussi permis d'obtenir la plus grande production d'engrais granulés de l'histoire de l'usine.

	Réel (t)	Budget (t)
Acide nitrique	206 567	190 025
Nitrate d'ammonium calcaire (NAC)	212 724	190 737
Nitrosulfate d'ammonium (NSA)	247 437	219 780
Solution NMg	4 219	2 530
Liqueur de nitrate d'ammonium (LNA)	1 646	338
Solution SAM	13 022	15 975
	685 615	619 385

Usine de Huelva

L'année 2018 a été un exercice difficile, au cours duquel la production d'engrais complexes a diminué de 17 % en raison de problèmes opérationnels et d'un volume des ventes inférieur à celui qui était prévu.

Il faut cependant souligner la consolidation de la production de l'engrais N + S avec une action protectrice face aux pertes dues à la volatilisation d'ammoniac « ASUre + Retard ».

Au cours de la deuxième moitié de l'année, avec l'accord de la représentation syndicale, l'usine a lancé un ambitieux plan d'amélioration industrielle:

	Réel (t)	Budget (t)
NPK	125 423	205 747

Usine de Palos

L'année 2018 a été une année de stabilité opérationnelle dans l'usine de Palos. La production d'ammoniac a augmenté de 20,5 %, alors que la consommation de gaz naturel par tonne d'ammoniac produite, et en conséquence l'émission de CO₂, a diminué de 4,1 %.

Les importants investissements effectués pour atteindre l'efficacité énergétique lors des exercices précédents ont permis d'enregistrer la plus faible consommation de gaz naturel et la plus faible émission de CO₂ par tonne produite durant une période de charge maximale, soit au cours du mois de février.

L'usine a aussi battu de nouveaux records de production annuelle en liqueur d'urée et en solutions DeNOx/AdBlue.

	Réel (t)	Budget (t)
Ammoniac	357 095	396 630
Urée	228 621	224 696
Ad-Bue	89 215	84 400
Autres solutions	7 588	4 800
	682 519	710 526

Usine de Puertollano

Les productions d'ammoniac et d'urée ont respectivement baissé de 9,6 % et de 7,8 % en raison des arrêts non programmés des unités de production d'urée en avril et dans l'unité de production d'ammoniac en août.

Les unités de production de nitriques et de nitrates ont fonctionné de façon très stable, en atteignant des productions quasi identiques à celles de l'année 2017, et il y a eu de nouveaux records de production de nitrate d'ammonium degré « technique dense », de solution ammoniacale et de solution « N-green ».

Enfin, il convient de signaler le développement de nouveaux produits à l'intention du segment environnemental et de la fertirrigation, comme l'urée degré « DeNOx » et l'urée miniprill de degré foliaire ainsi que l'entrée en production de la nouvelle installation d'emballage automatique.

	Réel (t)	Budget (t)
Ammoniac	173 673	209 575
Urée	113 017	136 400
Acide nitrique	156 418	152 560
Nitrate d'ammonium calcaire (NAC)	42 640	20 251
NASol.	50 547	69 977
NAT	64 113	60 630
Solutions azotées	97 136	101 801
	697 544	751 194

Usine de Sagunto

L'usine de Sagunto a été, encore une fois en 2018, la référence en matière d'excellence opérationnelle du Groupe Fertiberia. En 2018, il y a eu un arrêt de deux semaines pour la révision des principaux équipements qui s'est fait en un temps record.

La production a augmenté de 8 % à la suite surtout de la consolidation de l'augmentation de charge dans l'unité de production d'acide nitrique, menée en 2017. L'usine a atteint de nouveaux maximums historiques en production de nitrates d'ammonium avec soufre et de solution ammoniacale.

	Réel (t)	Budget (t)
Acide nitrique	313 061	288 190
Nitrate d'ammonium calcaire (NAC)	440 562	390 899
SNCa	36 739	41 795
SN20	15 838	20 518
Sulfate d'ammonium (SAM)	18 037	14 850
Liqueur de nitrate d'ammonium (LNA)	2 364	1 232
	826 601	757 484

Consommations énergétiques et de matières premières

La consommation énergétique nette de toutes les usines a été de :

	GWh
Gaz naturel	6 039,86
Énergie électrique	219,89
Total	6 259,75

L'énergie électrique produite en profitant des énergies thermiques engagées dans les processus a été de 52,47 GWh.
Par usines :

	Énergie électrique (GWh)
Avilés	18,08
Palos	3,19
Sagunto	31,20
Total	52,47

La consommation des principales matières premières exprimée en kt a été la suivante :

	Total
Ammoniac	656,5
Acide sulfurique	112,6
Acide nitrique	646,3
Acide phosphorique (P2O5)	10,6
Phosphate diammonique	8,0
Chlorure de potassium	24,9
Sulfate d'ammonium	27,2

Expéditions de produit

La quantité expédiée dans toutes les usines, exprimée en kT et ventilée par type de produits, a été de :

Solides	1 482,1
Ammoniac	133,8
Liquides	331,0
Total	1 946,9

Investissements

Durant l'année 2018, il y a eu des investissements pour une valeur de 10,6 millions d'euros dans l'ensemble des usines de Fertiberia.

Ces investissements visaient le maintien des actifs au maximum de leur rendement, l'amélioration des résultats, l'assurance de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle.

Faits par type:

	Milliers €
Productifs	3 403
Environnement et sécurité	114
Catalyseurs	1 074
Autres	5 965
Total	10 556

Faits par usine:

	Milliers €
Avilés	1 692
Huelva	864
Palos	622
Puertollano	3 560
Sagunto	3 544
Magasins	274
Total	10 556

Qualité

Fertiberia, dans son pari pour la qualité des engrais et des produits industriels qu'elle fabrique, a développé le Système intégré de gestion (SIG), conformément aux exigences de la norme internationale UNE-EN ISO 9001:2015.

Comme l'orientation vers le client est un des principes les plus importants du Système de gestion de la qualité, Fertiberia a continué de promouvoir des consultations directes auprès des clients pour connaître leur niveau de satisfaction et leurs attentes et les prendre en considération dans la conception des produits. Le résultat général du dernier Indice de satisfaction des clients est de 79,5 %, ce qui permet de considérer que les clients sont « Très Satisfaits ».

Respect environnemental et efficacité énergétique

L'intégration des Bonnes pratiques environnementales dans toutes les opérations de la Compagnie s'est traduite par des résultats très satisfaisants en matière d'émission dans tous les centres de production. Ils respectent tous les réglementations les plus strictes imposées par les communautés autonomes et présentent une tendance constante à l'amélioration.

Les produits de Fertiberia, comme l'AdBlue ou les solutions ammoniacales et uréiques à grande pureté, jouent un rôle essentiel dans l'élimination des gaz NOx, étant le plus grand producteur, tant pour le marché de l'automobile que pour d'autres industries de secteurs variés.

Fertiberia est responsable de la réduction de 10 % des émissions totales de NO2 enregistrées en Espagne.

Changement climatique

Fertiberia poursuit son engagement vers la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Cet engagement peut être constaté dans le niveau d'émissions de N2O de ses unités de production d'acide nitrique. Ce gaz nitreux, avec un effet de serre 300 fois supérieur au CO2, est réduit au minimum par l'application de la technologie de pointe.

Malgré les importants investissements effectués en matière d'efficacité énergétique, tout particulièrement dans les unités de production d'ammoniac, Fertiberia a été déficitaire dans les assignations gratuites de crédits de CO2. Ce sont les unités de production d'ammoniac celles qui présentent un déficit de crédits par rapport à ceux qui sont assignés, de sorte qu'il a été nécessaire d'accéder, tout comme le reste des producteurs d'ammoniac européens, au marché des quotas de carbone.

Efficacité énergétique

En 2018, les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique se sont consolidés dans les unités de production d'ammoniac de Palos de la Frontera et de Puertollano. Ces projets de réduction des consommations énergétiques ont permis de réduire les émissions de CO2 de plus de 60 000 tonnes par année dans l'usine de Palos et de 30 000 tonnes dans l'usine de Puertollano. La réduction année après année des émissions de CO2 et de N2O a permis au cours de la période 2008-2018 d'atteindre une réduction de 48 %.

Fertiberia, dans son engagement face à l'environnement et à l'efficacité énergétique, continue de lancer des projets d'amélioration en matière de consommations énergétiques dans toutes ses unités de production.

Investissements environnementaux

La Compagnie a approuvé des investissements en efficacité énergétique dans l'usine d'Avilés pour un montant total de 693 600 euros. De plus, il y a eu des investissements en matière d'environnement dans toutes les installations, atteignant une somme de plus de 114 000 euros.

Sécurité

Les résultats obtenus en 2018 en matière de sécurité ont été très satisfaisants. Les usines de Puertollano et de Huelva ont battu leurs propres records de « jours sans accidents » du personnel d'entreprises auxiliaires, avec 3 154 et 1 243 jours respectivement. Cependant, la satisfaction n'est pas complète du fait que nous n'avons pas pu atteindre l'ambitieux objectif d'« Accidents zéro ».

Fertiberia compte sur un Système de gestion de la sécurité complet et reconnu dont l'axe principal d'action est l'identification et la réduction des risques du travail et des risques industriels liés à son activité. Voilà pourquoi, et comme d'habitude, la Compagnie a passé de façon plus que satisfaisante les audits de certification OHSAS 18001:2007 dans toutes ses usines.

Formation en sécurité

La formation en matière de sécurité est un pilier essentiel de la prise de conscience et de la sensibilisation de toutes les personnes qui développent leurs activités dans les centres de production de la Compagnie. Année après année, Fertiberia fait de gros efforts dans la formation du personnel et tout particulièrement des équipes de secours.

Prévention des risques du travail

En 2018, toutes les usines et tous les entrepôts de Fertiberia ont largement dépassé les activités de prévention programmées, en réalisant au total 3 065 outils de gestion de différentes natures.

Taux d'accident

Le taux de fréquence mesure le nombre d'accidents avec arrêt du travail pour chaque million d'heures travaillées. En 2018, ce taux, se rapportant au propre personnel de Fertiberia, a été de 5,45, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des entreprises du secteur (FEIQUE).

Le taux de gravité mesure le nombre de journées perdues en raison d'accidents avec arrêt du travail par mille heures travaillées. En 2018, ce taux a atteint une valeur de 0,28, face à la moyenne du secteur qui s'est située à 0,46 journée.

Résultats

Au cours de l'exercice 2018, la Compagnie a maintenu la tendance de récupération du secteur amorcée durant l'année 2017, après l'année 2016 particulièrement néfaste.

Les prix des produits finaux ont évolué de façon positive, tout particulièrement au cours du dernier trimestre de l'année.

Du point de vue opérationnel, tout comme nous l'avons déjà indiqué dans des paragraphes précédents du présent Rapport de gestion, la Compagnie a obtenu d'excellents niveaux de production d'acide nitrique et de produits finaux NAC27 et NSA, avec des niveaux d'efficacité énergétique qui ont aussi été historiques.

Cependant, la forte hausse inattendue des prix du gaz naturel en Europe et en Asie (matière première principale dans le processus de fabrication de l'ammoniac), qui a eu lieu à partir du mois d'août, a eu une répercussion très négative sur les coûts de fabrication dans les usines d'ammoniac de Palos et de Puertollano et, en conséquence, sur les résultats de cet exercice.

Fertiberia a continué de développer son agenda de diversification vers des produits de plus en plus différenciés et qui offrent de plus grandes marges de profit, en maintenant sa part de marché et en gérant avec discipline l'évolution de son fonds de roulement.

Les résultats obtenus révèlent la récupération déjà amorcée au cours de l'année 2017, mais les chiffres atteints sont encore bien inférieurs à ceux qui doivent être atteints dans une année qui pourrait être considérée comme étant normale dans le cycle du secteur des engrais :

- L'EBITDA s'élève à 10,8 millions d'euros, face aux 16,2 millions d'euros atteints lors de l'exercice 2017.
- Le résultat de l'exploitation (EBIT) s'élève à -6,2 millions d'euros face aux -0,3 million d'euros de l'exercice 2017.
- Le résultat net de l'exercice 2018 affiche une perte de 17,4 millions d'euros, qui inclut des éléments extraordinaires comme un ajustement négatif de 5 millions d'euros au titre de variation de la valeur des actions de la société OHL, cotée en Bourse, qui figure dans le bilan de Fertiberia.
- L'endettement bancaire net total de la Société (moins la trésorerie et les investissements financiers à court terme) s'élève à 155,83 millions d'euros. À cet égard, il est important de mentionner que, durant l'exercice 2018, la Société a doté sa structure d'endettement d'une importante stabilité, avec la signature au mois de juillet d'un financement à long terme à une hauteur totale de 190 millions d'euros, dans lequel participent avec les établissements bancaires présents dans le financement syndiqué précédent (Banco Santander, Banco Bilbao Argenta-ria, Bankia, Bankinter, Caixabank, Cooperatieve Rabobank, HSBC et Banco Sabadell), les fonds Kartesia Securities, S.A. et Kartesia Securities IV, S.A.

Perspectives exercice 2019

À l'échelle internationale, il existe une confiance généralisée dans l'évolution positive du secteur qui se fonde sur de multiples indicateurs :

- La progressive réduction de la capacité d'azote installée à l'échelle mondiale, avec des augmentations à long terme de la demande supérieures aux productions.
- La croissance de la demande dans des pays comme l'Inde et le Brésil, de grands consommateurs d'engrais, alliée à la réduction des exportations d'urée provenant de la Chine. De plus, le régime de sanctions qui affecte l'Iran, exportateur habituel d'urée, aura un effet positif sur le niveau des prix des engrais.
- Les niveaux d'inventaires agricoles mondiaux continuent d'afficher une tendance à la baisse, ce qui, joint aux prévisions de croissance de la demande, doit nécessairement se traduire par un raffermissement des prix des produits agricoles, un facteur indispensable pour favoriser la consommation d'engrais.

Dans ce contexte, Fertiberia doit profiter durant l'année 2019 de toutes les initiatives et de toutes les actions visant la croissance de la rentabilité qui ont été menées au cours des exercices précédents :

- Investissements dans les unités de production d'ammoniac (Palos et Puertollano) en matière d'efficacité énergétique dans la consommation de gaz naturel, alliés aux nouveaux contrats de fourniture de gaz plus avantageux.
- Développement et lancement de nouveaux produits offrant une forte marge de profit comme l'urée faible en « biuret » et « miniprilled » ou des produits DeNox.
- Développement de la plate-forme commerciale, avec l'embauche et la formation de l'équipe commerciale pour des produits spéciaux à haute valeur, allié à la réorganisation de marques et de catalogues de produits.
- Améliorations dans le secteur de la logistique, avec la mise en marche d'une nouvelle unité de stockage d'acide sulfurique dans l'usine d'Avilés, renégociation de contrats de « time charter » pour le transport maritime d'ammoniac, réduction du prix de l'ammoniac de notre fournisseur Fertial Algérie et nouvelles lignes d'ensachage de produit final à Palos et à Puertollano.
- Restructuration de l'unité de production de NPK de Huelva, avec une réduction de personnel de 17 %.

De même, les indices européens sur les futurs prix du gaz naturel laissent prévoir une importante réduction par rapport aux prix du dernier trimestre de l'exercice 2018, ce qui devrait se traduire par de meilleurs résultats pour Fertiberia.

Fertiberia envisage l'année 2019 comme une compagnie solide, avec une position de leader sur le marché, avec des produits de plus en plus innovateurs et avec des actifs industriels qui en 2018 ont permis des productions historiquement élevées avec un haut niveau d'efficacité énergétique.

Études et Recherche de Marché

La Direction d'études et de recherche des marchés mène différentes actions qui sont déterminantes pour faciliter la tâche des directions commerciales de la Compagnie. Celles-ci comprennent, entre autres :

- Une analyse exhaustive et permanente de la réglementation qui a une incidence sur le secteur des engrais, ce qui se fait en collaboration avec les administrations nationales et communautaires et se traduit par:
 - La rédaction des normes liées au secteur des engrais et de l'environnement ;
 - La présentation d'amendements et de propositions sur des sujets tels que la législation communautaire et espagnole sur les engrais ;
 - La présentation de propositions, aussi sur des questions environnementales, notamment sur des Zones vulnérables à la pollution par nitrates ;
 - L'élaboration des bilans nationaux d'azote et de phosphore ;
 - L'établissement de la réglementation sur les bonnes pratiques agricoles ;
 - L'établissement et l'application de la réglementation sur les précurseurs d'explosifs, sur le registre d'engrais, etc.

Du travail a été fait avec le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, avec la représentation permanente d'Espagne auprès de l'Union européenne, avec des membres du Parlement européen, avec l'ANFFE et dans le domaine de Fertilizers Europe, sur le texte de la future réglementation européenne sur les engrais.

Il convient de signaler qu'après deux ans de débat intense, le 20 novembre, le trilogue (Conseil, Commission et Parlement de l'Union européenne) a conclu un accord en rapport à la proposition de règlement sur les produits d'engrais, dont l'approbation par le Parlement est prévue pour le mois de mars.

La Compagnie a aussi collaboré très activement dans le projet de décret royal visant à définir les normes pour obtenir une nutrition durable des sols agricoles, en faisant un suivi des marchés d'engrais espagnol, européen et mondial.

Fertiberia a maintenu une collaboration intense avec IFA, en fournissant des données et des analyses pour l'élaboration de statistiques et de prévisions du secteur à l'échelle mondiale.

La Compagnie a travaillé au sein de Fertilizer Europe dans le Comité statistique, et il convient de signaler l'élaboration du Forecast of Food, Farming and Fertilizer Use, un document d'une grande importance en matière d'agriculture et d'environnement.

Fertiberia travaille activement au sein de l'ANFFE dans l'élaboration de statistiques sectorielles, qui sont celles que publie l'Administration et qui sont utilisées pour l'élaboration de la réglementation environnementale.

Des rapports et des études sont dressés sur les prix des produits agricoles et des engrais et sur la compétence nationale et internationale.

Actions de défense commerciale

Face aux actions commerciales contraires aux règles du marché, Fertilizer Europe accomplit une importante tâche pour obtenir l'établissement des mesures de protection que la législation communautaire établit contre les importations irrégulières, pour la défense de l'industrie européenne.

Il y a un travail très intense qui est fait dans l'identification de pratiques illégales, dans leur communication aux administrations compétentes, nationales et communautaires et dans la préparation de documents et d'arguments pour la défense des intérêts de la Compagnie.

Voilà pourquoi Fertiberia participe dans le Comité d'experts sur la politique commerciale de Fertilizer Europe et dans les Groupes de travail créés pour établir les procédures antidumping dans divers groupes d'engrais.

Par ailleurs, du travail a été fait avec le secrétariat d'État au commerce dans la modernisation d'instruments de défense commerciale, dans les différents accords commerciaux de l'Union européenne ainsi que dans la réduction des droits de douane dérivés et dans la demande de contingents et d'autres sujets liés.

Chaire Fertiberia d'études agroenvironnementales

Par cette direction, Fertiberia participe dans des programmes de Master et de séminaires, où il convient de signaler le Cours sur les engrais qui est organisé par le ministère espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation. Elle est responsable de la relation avec l'Université polytechnique de Madrid et, plus concrètement, dans tout ce qui concerne la Chaire Fertiberia en études agroenvironnementales, fondée en 2007 et avec des champs d'action très divers, comme les aspects formatifs, scientifiques, techniques et environnementaux.

Tout au long de l'année 2018, l'activité menée par la Chaire a été très riche, avec de nombreuses actions, comme la 11^e journée d'étude sur la fertilisation pour une agriculture durable : « Économie circulaire et innovation » ou les XI^e prix aux meilleurs projets et aux meilleurs travaux de fin de programme d'études et de fin de master universitaire de l'Université polytechnique de Madrid.

RDI et Service Agronome

Le CTA Fertiberia-Université de Séville a favorisé l'intégration des facultés et des centres de l'Université de Séville, en signant en 2018 cinq nouveaux accords de collaboration dans le domaine de la nutrition végétale.

Les installations modernes sur lesquelles compte le CTA-Fertiberia ont été agrandies avec deux nouveaux services : Biologie moléculaire et Diffraction de rayons X, ce qui a permis d'augmenter les services offerts à la Compagnie et à ses clients.

En 2018, la Compagnie a aussi conclu des accords de collaboration avec 12 centres de recherche et universités, où il faut souligner la nouvelle collaboration avec l'université hollandaise Wageningen, le centre de plus grand prestige dans la recherche en technologies agricoles d'Europe.

Le Laboratoire agronomique a continué de fournir un important service d'analyse de terre, de feuilles et d'eau, en faisant plus de 6 000 analyses et recommandations de fertilisation pour des clients de Fertiberia et de leurs filiales et en apportant un soutien analytique aux activités de R et D de l'entreprise. De plus, et comme nouvelle activité, il a servi de laboratoire d'appui au contrôle de la qualité des centres de production de la Compagnie.

La présentation de nouveaux produits d'engrais a été accompagnée d'une politique active de communication, avec des actions de divulgation et la participation dans de nombreux forums techniques et scientifiques.

L'intense activité dans les réseaux sociaux, portant sur les résultats sur le terrain des nouveaux engrais, a aussi connu beaucoup de succès et est reconnue dans le secteur, en attirant l'attention sur cette nouvelle façon de communiquer les résultats.

La production de brèves infographies sur les gammes de nouveaux produits, envoyées aux clients et aux agriculteurs par WhatsApp, a été très bien accueillie et a servi d'assistance technique pour le service commercial et a offert un grand appui à la commercialisation. Le blog se trouvant sur la page Web fertiberia.com et les plates-formes comme LinkedIn ont aussi servi de support à la communication de nombreux articles toujours liés au bon usage des engrais et au monde qui les entoure.

Le Service agronome a activement participé dans des moyens de divulgation écrits, dans des programmes à la télévision et à la radio, en comptabilisant 92 actions de divulgation technique et commerciale.

Secteur du Travail

L'événement le plus important dans le domaine du travail en 2018 a été la négociation et la signature d'une nouvelle convention collective, qui s'applique à l'ensemble de la Compagnie, d'une durée de quatre ans, qui se terminera le 31 décembre 2021.

En décembre 2018 a pris fin l'application du Plan de départ à la retraite partielle-Contrat de relève, lequel avait commencé en 2004. La convention collective actuelle prévoit la possibilité de négocier un nouveau plan de départ à la retraite partielle.

Au cours de la période 2004-2018, nous avons fait 455 contrats de relève qui, avec la couverture de 128 postes vacants, ont permis de renouveler 77 % des effectifs, dont la moyenne d'âge à ce jour est de 40,6 ans.

Les plans de formation menés dans les centres de travail de la compagnie et portant sur l'amélioration continue de la formation du personnel ont permis de donner 61 000 heures de formation. Cela représente une moyenne de 80 heures de formation par personne.

Au 31 décembre 2018, le personnel salarié permanent se composait de 761 personnes. Leur répartition, par catégories socioprofessionnelles, est la suivante :

Personnel de direction et techniciens diplômés	29,2 %
Personnel d'opération	43,3 %
Personnel administratif	8,7 %
Techniciens non diplômés	18,8 %

Opérations avec actions propres

Il n'y en a pas eu.

Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement particulier ne s'est produit du 31 décembre 2018 jusqu'à la date d'élaboration des présents comptes annuels qui aurait pu les affecter ou dont la connaissance aurait pu être utile à tout utilisateur de ceux-ci.

État d'information non financière

Conformément à la loi 11/2018, du 28 décembre 2018, la Société est exempte de l'obligation de présenter l'état d'information non financière du fait que cette information est incluse dans le rapport de gestion consolidé du Grupo Villar Mir, S.A. et filiales consolidées, où est respectée cette obligation. Les comptes annuels consolidés du Grupo Villar Mir, S.A. et filiales consolidées seront déposés avec le rapport de gestion consolidé au registre du commerce et des sociétés de Madrid.

04

**proposition
d'affectation
du résultat**

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2018

On propose d'appliquer les pertes de l'exercice à la hauteur de 17 408 487,50 euros aux résultats négatifs des exercices précédents.

Madrid, le 28 mars 2019